

Légion d'honneur, valeurs de la République et Histoire :
convergences et divergences.



Master MEEF 2nd degré, parcours espagnol 2022-2023.

Présenté par Lola GUILLOT

Sous la direction de : Marie-Hélène Soubeyroux, Geneviève Feuillatre

Université de Tours

30/05/2023

Remerciements :

Table des matières

Introduction :	4
I. La Légion d'honneur : le plus grand ordre du mérite français.	6
1. Définition et histoire.	6
2. Les critères d'attribution.	8
3. Vocation et importance	10
II. La figure inoubliable de Francisco Franco	12
1. Etoile montante de la scène militaire	12
2. La guerre du RIF	15
3. Le régime franquiste	18
III. Le cas d'un fils de Républicain : M. Ocana.	22
1. Histoire d'une famille républicaine.	22
2. De terribles découvertes.	25
3. Son combat contre l'Etat Français et Franco	27
Conclusion	31
Table des illustrations	33
Annexe	34
Bibliographie	56

Introduction :

L'histoire de l'Espagne du XX siècle est marquée par plusieurs événements notamment la Guerre d'Espagne, plus connue sous le nom de Guerre Civile (1936-1939) ou encore de la dictature de Francisco Franco (1939-1975). Cependant, avant ces événements l'Espagne a combattu au côté de la France lors de la Guerre du Rif de 1921 à 1926. Cette guerre s'est déroulée dans la région montagneuse du Rif au nord du Maroc, opposant les combattants Rifains dirigés par Mohammed ben Abdelkrim Al-Khattabi et l'armée espagnole puis l'armée française qui coordonna ses forces avec l'armée espagnole en 1925 à la suite de l'incursion du mouvement de résistance rifain dans la zone sous protectorat français. L'alliance franco-espagnole dura jusqu'à la reddition du chef rifain en 1926. Durant cette période d'alliance, l'armée française dirigée par Philippe Pétain mit en place le débarquement aéronaval d'Al-Hoceima (ou Alhucemas), le 8 septembre 1925, avec l'aide de l'armée espagnole et notamment de Franco, commandant de la Légion. L'alliance franco-espagnole triompha et Franco s'y illustra tant et si bien qu'il fut promu général de brigade en 1926, et reçut le grade d'Officier de la Légion d'honneur française en 1928, puis le grade de Commandeur de la Légion d'honneur en 1930. Instituée par Napoléon Bonaparte en 1802, la Légion d'honneur est le premier et l'ordre national français le plus élevé ayant pour but de récompenser le courage des militaires ainsi que les services civils. Francisco Franco a donc eu l'honneur d'être décoré de cet ordre national prestigieux, une décoration qui soulève beaucoup de questions aujourd'hui, notamment depuis qu'en 2016, lorsque le fils d'un Républicain espagnol, M. Ocaña, a découvert que l'ancien dictateur de l'Espagne, Franco, était décoré de la Légion d'honneur. M. Ocaña est le fils d'un couple de républicains espagnols. Alors que son père était déporté au camp de Mauthausen où il resta prisonnier pendant 7 ans, M. Ocaña, enfant, fut exilé avec sa mère en France. Pour M. Ocaña dans « La Légion d'honneur, il y a le mot honneur, et elle a été accrochée à un individu (Franco) qui ne le mérite pas, et il y a des milliers de personnes enfouies dans les fosses, qui n'auront jamais contrairement à moi la possibilité de raconter leur histoire. », dit-il. C'est pourquoi il a entrepris des démarches pour que la Légion d'honneur soit retirée à Franco. Ces démarches se sont avérées plus compliquées que ce qu'il s'était imaginé. En effet, elles ont commencé par un refus, et ont donné ensuite lieu à un procès perdu. Enfin, M. Ocaña est allé en appel, et en attend toujours le verdict. Comme dit plus haut, la Légion d'honneur est

un ordre national de mérite, mais les actes de Francisco Franco tout au long de sa vie ne sont pas réellement en accord avec les valeurs de la Légion d'honneur. C'est pourquoi on peut s'interroger, au sujet de l'influence du passé espagnol sur le présent français, et la remise en cause des principes fondamentaux de la République qui en découle. Pour tenter de répondre à cette question, nous commencerons par présenter la Légion d'honneur ainsi que son histoire, les conditions d'attribution de la Légion, puis ses vocations et son importance. Nous continuerons en présentant Francisco Franco, notamment sa carrière militaire, puis nous aborderons la Guerre du Rif, durant laquelle ses actes lui ont valu de recevoir la Légion d'honneur, pour terminer la partie sur Franco et la dictature qu'il mit en place de 1939 à 1975. Enfin, dans la dernière partie de notre mémoire nous traiterons le cas de M. Ocaña, en commençant par présenter sa vie et celle de sa famille républicaine, notamment pendant la guerre civile et la dictature de Franco, pour continuer sur un témoignage de M. Ocaña expliquant comment il a découvert que Franco avait été décoré de la Légion d'honneur, ainsi que son ressenti, enfin nous expliquerons son combat pour que l'on retire la Légion d'honneur à Franco.

I. La Légion d'honneur : le plus grand ordre du mérite français.

1. Définition et histoire.

La Légion d'honneur est un ordre national français qui fut mis en place par Napoléon Bonaparte en 1802¹. Il s'agit du premier et du plus élevé ordre national français ayant pour but de récompenser le courage des militaires ainsi que les services civils. C'est la plus haute distinction française connue mondialement. La Légion d'honneur est une distinction honorifique ne conférant aucun avantage matériel ou financier, cependant elle est une fierté inestimable pour les personnes décorées et leurs proches, et représente un exemple de civisme rendu public². La légion d'honneur est une décoration sous forme de médaille représentée par une étoile à cinq rayons doubles surmontée d'une couronne de chêne et de laurier, son ruban est de couleur rouge. A l'avant, on remarque Marianne, effigie de la République, au revers, deux drapeaux tricolores avec l'inscription « honneur et patrie » et sa date de création. Cette décoration se porte sur le côté gauche, et avant tout autre insigne de décoration française ou étrangère, elle est généralement portée lors de cérémonies officielles, sinon on optera pour des insignes de boutonniers tels que des rubans ou des rosettes.



Figure 1 Croix de chevalier avers et revers



Figure 2 Port de l'insigne

¹ DUCOURTIAL-REY Claude. Légion d'honneur, [en ligne], Encyclopædia Universalis [consulté le 12 mai 2022]. Disponible sur : <http://www.universalis.edu.com.proxy.scd.univ-tours.fr/encyclopedie/legion-d-honneur/>

² LEGION D'HONNEUR. *La Légion d'honneur en 10 questions* [en ligne]. [consulté le 14 mai 2022]. Disponible sur <https://www.legiondhoneur.fr/fr/page/la-legion-dhonneur-en-10-questions/108>

Les fondements de la Légion d'honneur reposent sur trois principes : la récompense du mérite individuel, réunissant les personnes ayant fait preuve d'actions de grande valeur forgeant leurs mérites propres. C'est un symbole fort de l'esprit issu de la Révolution française. Le deuxième principe est l'universalité de la reconnaissance : la légion d'honneur peut être attribuée à tout citoyen ayant fait preuve de mérites imminents, dans n'importe quel domaine d'expression de mérite, que ce soit un militaire, un sportif, un chanteur, ou une personne inconnue comme, par exemple, un bénévole associatif. La Légion d'honneur repose donc sur un principe d'égalité. Enfin le troisième principe est la contribution au bien public, les légionnaires contribuant au développement de la France, à son rayonnement, à sa défense, ils agissent dans l'intérêt de la société et non dans leur intérêt exclusif³.

La Légion d'honneur fut créée le 19 mai 1802 par le Premier consul, Napoléon Bonaparte. A cette époque l'Etat fait face à un programme de réorganisation, Bonaparte poursuit trois objectifs : « réconcilier les Français épuisés par dix ans d'instabilité politique et de conflits militaires, fédérer autour d'un idéal commun : l'honneur individuel et l'honneur national, et unir le courage des militaires aux talents des civils, comme le symbole fort d'un Etat puissant et unifié »⁴. La Légion d'honneur est donc un ordre sans privilège, exemption, ou rétribution mais représente la reconnaissance d'un mérite acquis et non transmis. Les décorés des premières promotions sont selon Napoléon Bonaparte « ses soldats et ses savants », comme des maréchaux d'empire (Louis-Alexandre Berthier), des médecins (Lucien Corvisart), des scientifiques (Gaspard Monge) ou encore des artistes (Jacques-Louis David). La plupart des décorés étaient des militaires, environ 75%, jusqu'au Second Empire. Ensuite avec Napoléon III, la Légion d'honneur reflétait réellement le pays, toute la société française était représentée⁵.

Le début du XXème siècle est marqué par la Première Guerre mondiale (1914-1918), ce qui impacta la Légion d'honneur dont les conditions d'attribution furent modifiées et dont on augmenta les effectifs aux vues des sacrifices et des actes de courage

³ LEGION D'HONNEUR. *Fondements et histoire* [en ligne]. [consulté le 13 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/fondements-et-histoire/103>

⁴ *Ibidem*.

⁵ CODE DE LA LEGION D'HONNEUR, DE LA MEDAILLE MILITAIRE ET DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE. *Législation et réglementation* [en ligne]. [consulté le 12 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/files/Code%20de%20la%20Legion%20d'honneurV19.pdf>

incalculables. L'augmentation des effectifs eut lieu à chaque nouveau conflit, que ce soit la Seconde Guerre mondiale, la guerre d'Indochine ou la guerre d'Algérie, faisant passer le nombre de légionnaires d'un peu moins de 45 000 au début du XX^{ème} siècle, à 320 000 en 1962. Le nombre de personnes décorées ne cessant d'augmenter nuisait au prestige de la Légion d'honneur, c'est pourquoi en 1962 le Général de Gaulle décida de reformer le système d'attribution en édictant un code et en fixant à 125 000 le nombre de personnes vivantes pouvant être décorées⁶.

En 2017, plusieurs mesures furent adoptées appliquant une stricte parité hommes-femmes de décorés civils. Une promotion du bénévolat associatif fut mise en place ainsi qu'une procédure d'initiative citoyenne autorisant un particulier à proposer (solliciter) de décorer un de ses concitoyens méritants. Une réforme fut également réalisée : il s'agit de la réforme des ordres nationaux visant à réduire le nombre d'attributions mais aussi réaffirmant les principes d'universalité et de mérite de la Légion d'honneur⁷. La Légion d'honneur est donc désormais attribuée à beaucoup de personnes mais selon des critères d'attributions strictes.

2. Les critères d'attribution.

Afin de se voir attribuer la Légion d'honneur deux conditions sont à respecter. Dans un premier temps la nationalité : pour être admis dans l'ordre de la Légion d'honneur, les citoyens doivent avoir la nationalité française, cependant les étrangers peuvent être décorés mais ne seront pas membres de l'ordre de la Légion d'honneur. Dans un deuxième temps l'honorabilité, c'est-à-dire avoir un casier judiciaire vierge puis une bonne moralité. Une enquête est effectuée au préalable pour vérifier l'éligibilité des futurs légionnaires⁸.

Selon le code « la Légion d'honneur est la récompense des mérites éminents acquis au service de la nation soit à titre civil, soit sous les armes »⁹. La Légion d'honneur récompense donc les mérites éminents, une notion plutôt abstraite puisqu'il n'en existe pas de réelle définition. Le conseil de l'ordre va donc statuer selon les éléments de carrière qu'il reçoit mais aussi selon sa jurisprudence afin de déterminer s'il y a ou non

⁶ LEGION D'HONNEUR. *Fondements et histoire, op.cit.*

⁷ LEGION D'HONNEUR. *Fondements et histoire, op.cit.*

⁸ LEGION D'HONNEUR. *Critères d'attribution* [en ligne]. [consulté le 14 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/criteres-dattribution/104>

⁹ CODE DE LA LEGION D'HONNEUR DE LA MEDAILLE MILITAIRE ET DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE, op.cit.

un mérite éminent. Les mérites consistent à apprécier l'action d'une personne, la richesse d'un parcours de vie, un acte de courage ou de générosité ou encore une action en faveur des idéaux nationaux. Autrement dit chaque personne susceptible de recevoir la Légion d'honneur sera évalué à titre personnel dans son domaine d'activité. Cependant, comme notifié ci-dessus, une jurisprudence de l'ordre existe regroupant différents critères comme : l'éminence des services c'est-à-dire « pouvoir justifier de qualité de services, d'actions ou d'engagements à la fois exigeants et mesurables », le bénéfice commun qui consiste à avoir agi pour le bien de la nation et non pour un intérêt personnel, la notoriété des mérites autrement dit « avoir été reconnu pour ses mérites, faire figure de modèle de civisme pour ses concitoyens, participer au rayonnement de la France à l'étranger »¹⁰, et enfin la durée des services, pour obtenir la Légion d'honneur les futurs légionnaires doivent au minimum avoir 20 ans d'activité.

Plusieurs grades de la Légion d'honneur peuvent être accordés au légionnaire à condition qu'il fasse preuve à nouveau de mérites dans des délais minimum prédéfinis. Le grade d'entrée dans la Légion d'honneur est celui du chevalier, afin d'atteindre le grade supérieur d'officier, le légionnaire devra compter un minimum de huit ans dans son grade de chevalier. Ensuite, pour obtenir celui de commandeur, l'officier devra compter cinq ans dans son grade. Pour la dignité de grand officier, le commandeur devra justifier de trois ans dans son grade. Pour finir, de la dignité de grand officier à celle de grand-croix, il faudra trois ans également¹¹.

Des propositions exceptionnelles sont faites chaque année à une vingtaine de personnes sans attendre. Comme le mot « exceptionnel » l'entend, ces personnes ont généralement exposé leur vie dans l'exercice de leurs fonctions comme des militaires tués ou blessés en opérations. La règle des 20 ans de services n'est pas nécessairement respectée comme pour des sportifs médaillés d'or aux Jeux Olympiques.

Enfin, même si l'obtention de la Légion d'honneur nécessite la nationalité française, les étrangers peuvent être décorés, c'est le cas pour ceux qui ont rendu des services à la France ou qui ont encouragé des causes que la France défend. La Légion d'honneur peut aussi être attribuée au titre de la réciprocité diplomatique aux

¹⁰ LEGION D'HONNEUR. *Critères d'attribution, op.cit.*

¹¹ CODE DE LA LEGION D'HONNEUR, DE LA MEDAILLE MILITAIRE ET DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE, *op.cit.*

personnalités officielles en visite d'Etat soutenant la politique étrangère de la France. L'attribution de la Légion d'honneur se fera d'abord par une proposition transmise au Ministre des Affaires Etrangères, qui ensuite les présentera au conseil de l'ordre. Cependant, en ce qui concerne les attributions aux chefs d'Etats et de Gouvernement ainsi qu'aux membres de Gouvernement étrangers et à leurs collaborateurs et aux membres du corps diplomatique, la décision revient au grand maître, c'est-à-dire au Président de la République¹².

3. Vocation et importance

La Légion d'honneur a une importance en France. Elle fait partie du patrimoine français et est décrite comme un emblème de l'identité française, elle représente un « symbole fort, compréhensible et fédérateur »¹³. Elle détient une portée nationale mais également internationale puisqu'ayant servi comme exemple dans de nombreux pays étrangers. La Légion d'honneur regroupe les personnes célèbres ou inconnues, aux mérites civils ou militaires, ayant rendu service à la nation. Elle témoigne de l'esprit civique français et du sens de l'intérêt commun. La Légion d'honneur honore tous les domaines, ce qui lui donne une portée universelle et lui permet de refléter l'époque, dans les aspects scientifiques, économiques, sociaux ou sportifs, en décorant des chefs d'entreprises, des ingénieurs, des chercheurs ou des sportifs médaillés d'or des Jeux Olympiques. La Légion d'honneur est également progressive. En effet, en deux siècles d'existence, elle s'est vue modifiée et adaptée à la société française comme en 2007 avec la mise en place de la parité hommes-femmes et l'attribution aux bénévoles du secteur associatif¹⁴.

L'instauration en 2008 de l'initiative citoyenne consiste à permettre aux français de proposer une personne, inconnue des ministres, à l'attribution de la Légion d'honneur, si tant est qu'elle soit méritante et que le dossier de proposition soit signé par l'auteur

¹² *Ibidem*

¹³ LEGION D'HONNEUR. *Vocation de la Légion d'honneur*. [en ligne]. [consulté le 12 juillet 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/vocation-de-la-legion-dhonneur/70>

¹⁴ LEGION D'HONNEUR. *Vocation de la Légion d'honneur, op.cit.*

de la demande et 99 autres citoyens majeurs, jouissant de droits civiques et résidant dans le même département que la personne proposée¹⁵.

François Fillon, ex Premier Ministre déclare dans une circulaire du 24 septembre 2008 - relative aux ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite, adressée au ministre d'Etat, aux ministres, aux secrétaires d'Etat, au haut-commissaire et aux préfets - que la Légion d'honneur doit donner « une image aussi fidèle que possible de la société française et accueillir celles et ceux qui contribuent de la manière la plus éclatante à son rayonnement »¹⁶.

La Légion d'honneur a une importance capitale en France. Elle reflète les choix du Président de la République et la société française ainsi que ses valeurs. Comme dit plus haut elle est connue mondialement et donne donc une image de la France à l'échelle internationale. Elle est qualifiée de « fierté inestimable » par la Grande chancellerie de la Légion d'honneur. Mais alors, pourquoi de nombreuses personnes refusent la Légion d'honneur ? Pour Thomas Piketty, économiste français, ce n'est pas « le rôle d'un gouvernement de décider qui est honorable ». Pour d'autres, il s'agit d'une question de liberté. Le chanteur Léo Ferré a déclaré avant d'être décoré : « ce ruban malheureux et rouge comme la honte »¹⁷. Sophie Marceau a, quant à elle, refusé la Légion d'honneur car elle avait été attribuée au prince saoudien Mohammed Ben Nayef Al Saoud, en 2016, dont le régime avait exécuté 154 personnes en 2015¹⁸.

Ces refus soulèvent plusieurs questions sur les personnes décorées de la Légion d'honneur et leur légitimité, comme celle attribuée à l'ancien militaire et homme d'état espagnol, Francisco Franco, décoré en 1928.

¹⁵ CODE DE LA LEGION D'HONNEUR, DE LA MEDAILLE MILITAIRE ET DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE, *op.cit.*

¹⁶ FRANCE. Circulaire du 24 septembre 2008 relative aux ordres nationaux de la Légion d'honneur et du Mérite. [en ligne]. Légifrance, [consulté le 12 juillet 2022]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000019533432>

¹⁷ ALIX Erwan. Comme lui, ils ont refusé la Légion d'honneur. *OUEST France* [en ligne], mis en ligne le 01/01/2015, [consulté le 12 juillet 2022]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/culture/thomas-piketty-comme-lui-ils-et-elles-ont-refuse-la-legion-dhonneur-3092826>

¹⁸ MITOYEN Juliette. Bardot, Marceau, Gardin : « ces personnalités qui ont refusé une décoration pour des raisons politiques ». *BFMTV*, [en ligne], mis en ligne le 04/04/2019, [consulté le 12 juillet 2022]. Disponible sur : https://www.bfmtv.com/culture/bardot-marceau-gardin-ces-personnalites-qui-ont-refuse-une-decoracion-pour-des-raisons-politiques_AN-201904040025.html

II. La figure inoubliable de Francisco Franco.

1. Etoile montante de la scène militaire

Francisco Franco Bahamonde aussi appelé Franco, figure de la politique espagnole, né le 4 décembre 1892 au Ferrol, en Galice, et mort le 20 novembre 1975 à Madrid, grandit dans une famille de militaires, principalement au service de la marine.



Figure 3 Franco au régiment d'infanterie de Ferrol (1910).

Francisco Franco voulait intégrer la marine de guerre, malheureusement l'Académie navale d'El Ferrol fut fermée en 1907, il dut alors s'inscrire à l'Académie d'infanterie de Tolède dont il réussit le concours en 1907 à l'âge de quinze ans, faisant parti des candidats les plus jeunes. Durant ses 3 années de formation, Franco montra sa force de caractère en s'opposant aux bizutages et prouva également qu'il avait une endurance physique importante. Cependant son classement lors du concours de sortie en 1910 ne fut pas glorieux, il termina 251^e sur 312, néanmoins il obtint le grade de sous-lieutenant à dix-sept ans et demi¹⁹.

En ces temps, pour être promu, les jeunes officiers espagnols n'avaient d'autres solutions que de partir au Maroc où la situation politique était tendue depuis plusieurs années. Le Maroc étant l'un des rares pays qui n'était pas colonisé par une puissance européenne. En effet, en 1906 eut lieu la conférence d'Algéciras en Espagne, réunissant les puissances européennes et les Etats-Unis et ayant pour but de régler les affaires marocaines. Durant cette conférence l'Espagne et la France firent preuve de solidarité, et leur amitié se fortifia. Il devait en résulter que la France et l'Espagne

¹⁹ BENNASSAR Bartolomé. *Franco Francisco - (1892-1975)* [en ligne], Encyclopædia Universalis, [consulté le 22 avril 2022]. Disponible sur : <http://www.universalis-edu.com.proxy.scd.univ-tours.fr/encyclopedie/francisco-franco/>

s'assurent de l'organisation de la police afin de maintenir l'ordre à l'intérieur de l'Empire Chérifien²⁰.

Le classement de Franco à la sortie de l'école ne lui permit pas d'être envoyé au Maroc, il fut donc envoyé à El Ferrol. Cependant, en 1912, deux ans après sa sortie de l'Académie d'infanterie de Tolède, il était envoyé au Maroc car la situation ne faisait que s'aggraver. Il fut nommé lieutenant surnuméraire, et ses chances de survie étaient minimales puisqu'il n'était pas assez entraîné et ni formé à ce genre de conflit. Toutefois, Franco resta quatre ans au Maroc, affecté aux forces indigènes organisées sur le modèle français en bataillons. Il sut prendre les risques nécessaires afin de se forger une réputation d'homme invulnérable, toujours à la tête de ses hommes. C'est là que Franco façonna son caractère, il y apprit la maîtrise de soi, ainsi que l'impassibilité²¹.

Malheureusement l'ascension fulgurante de Franco durant la guerre s'arrêta brutalement, lorsqu'en 1916, il fut grièvement blessé à l'abdomen²². Cette blessure et l'ascension rapide pour « mérites de guerre » lui valurent de monter en grade et de se voir nommé commandant en 1917, le plus jeune d'Espagne. A la suite de cela, il revint en Espagne, à Oviedo, où il rencontra sa future épouse Carmen Polo y Martinez, avec qui il eut une fille Carmen²³. C'est lors de leur mariage que le titre de « caudillo » lui fut donné pour la première fois dans un article d'un journal de Madrid « Les Noces d'un héroïque Caudillo »²⁴.

C'était un militaire nationaliste, persuadé que l'armée était la « colonne vertébrale » de la patrie. C'est pourquoi, en 1923, lorsque la dictature de Primo de Rivera fut imposée, Franco se réjouit de la nouvelle²⁵.

Il revint au front en tant que commandant du premier bataillon de la Légion Espagnole. Puis en 1923, à seulement 31 ans, il devint commandant en chef de la Légion, qu'il

²⁰ TARDIEU, André, « La Conférence d'Algésiras » [en ligne], Bibliothèque numérique Paris, p.417. [consulté le 10 mars 2023]. Disponible sur : <https://octaviana.fr/document/FJDNM003>

²¹ BENNASSAR Bartolomé. *Franco Francisco - (1892-1975)*, op.cit.

²² BENNASSAR Bartolomé, *Franco. Enfance et adolescence*, Paris, Éditions Autrement, coll. « Naissance d'un destin », 1999, 193 p. (ISBN 2-7028-3307-1).

²³ BENNASSAR Bartolomé. *Franco Francisco - (1892-1975)*, op. cit.

²⁴ BACHOUD Andrée, *Franco, ou la réussite d'un homme ordinaire*, Paris, Fayard, 1997, p.60-61.

²⁵ FUSI AIZPURÚA Juan P. "Franco Bahamonde, Francisco." *Diccionario Biográfico Español*. Real Academia de la Historia, [consulté le 03 mars 2023]. Disponible sur : <https://dbe.rah.es/biografias/9565/francisco-franco-bahamonde>.

mènerait avec succès, notamment avec l'opération franco-espagnole à Alhucemas au Maroc en 1925. Cette opération lui permit d'accéder au grade de général de brigade, c'est alors le plus jeune général d'Europe, et également le militaire le plus connu de l'armée espagnole²⁶.

Franco est qualifié de militaire « africaniste », car sa carrière se passa principalement au Maroc. En effet, Franco intervint au Maroc de 1912 à 1926, avec certaines pauses comme, par exemple, lors de sa blessure. Après son retour du Maroc, il prit la direction de la nouvelle Académie générale de Saragosse jusqu'à la proclamation de la seconde République en 1931. Toutefois, les qualités militaires de Franco n'allaient pas rester sans rien faire, il occupa plusieurs postes et eut différentes missions comme gouverneur général des Baléares, assesseur technique du ministre de la Guerre ou encore quand il mit en place la répression de la révolte asturienne des gauches unies en 1934. Cependant, les élections de février 1936 que gagna le Front populaire, éloignèrent Franco, qui se retrouva gouverneur militaire des Canaries²⁷.

La carrière militaire de Franco fut brillante, il s'illustra en tant que commandant, ce qui lui valut d'être sollicité lors de la Guerre Civile espagnole qui commença en 1936 et se termina en 1939. La victoire du Front populaire lors des élections de 1936 provoqua la mise en place d'une conspiration militaire. Le soulèvement fut provoqué par l'assassinat de José Calvo Sotelo, c'est alors que Franco organisa la rébellion militaire au Maroc espagnol avant d'arriver au sud de l'Espagne. Le pays se retrouva divisé en deux, l'ouest fut saisi par les franquistes, tandis que l'est resta aux mains des républicains²⁸. Le 29 septembre 1936, Franco fut nommé Généralissime puis le 1^{er} octobre, chef de l'Etat dans la zone nationaliste, appelée aussi franquiste. Durant la guerre, le camp franquiste s'empara de plus en plus de villes, jusqu'en 1939 où il arriva à atteindre Barcelone et Madrid. Les franquistes gagnèrent la guerre et occupèrent toute l'Espagne. A la fin de la Guerre d'Espagne, se mit en place la dictature de Franco, que nous aborderons plus tard et qui devait durer jusqu'à sa mort en 1975²⁹.

²⁶ PAYNE Stanley G, PALACIOS Jesús, *Franco. Una biografía personal y política*, Barcelone, 2014, p. 70.

²⁷ BENNASSAR Bartolomé. *Franco Francisco - (1892-1975)*, *op. cit.*

²⁸ LAROUSSE. Guerre civile d'Espagne. Larousse.fr. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre_civile_d_Espagne/118441

²⁹ LAROUSSE. Francisco Franco. Larousse.fr. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Francisco_Franco/120173

Franco est un personnage phare de l'Histoire espagnole, sa brillante carrière militaire lui permit d'atteindre des postes très importants et d'être décoré à la fois en Espagne de la Croix du Mérite Militaire, mais également à l'étranger, comme en France de la légion d'honneur attribuée à la demande du Maréchal Pétain, avec qui il avait combattu lors de la Guerre du Rif de 1921 à 1926³⁰.

2. La guerre du RIF

Le Rif est une région montagneuse située dans le nord du Maroc, bordée par la mer Méditerranée à l'est et le détroit de Gibraltar à l'ouest³¹. Cette région a connu une histoire tumultueuse marquée par des conflits internes entre tribus, la colonisation et la résistance aux forces françaises et espagnoles lors de la guerre du Rif dirigée par Abdelkrim de 1921 à 1924. En effet, le Rif était une région indépendante dans l'ancien Maroc, mais en 1912, la région du Rif se retrouva sous protectorat espagnol et français³².



Figure 4 Carte de la région du RIF

³⁰ FUNDACIÓN NACIONAL FRANCISCO FRANCO. *Biografía de Francisco Franco Bahamonde* [en ligne]. [consulté le 14 mai 2022]. Disponible sur : <https://fnff.es/paginas/321187224/biografia-de-francisco-franco-bahamonde.html>

³¹ LAROUSSE. RIF. Larousse.fr. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/mont/Rif/141003>

³² MARLY Mathieu, « La guerre du Rif (1921-1926), une guerre coloniale ? », Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 01/03/21, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : <https://ehne.fr/fr/node/21489>

La guerre du Rif éclata lorsque les combattants rifains, lassés de l'occupation militaire et de l'exploitation de leurs ressources minières par l'Espagne, décidèrent de s'opposer lors de la bataille d'Anoual. Cette bataille se conclut par une victoire humiliante des combattants rifains sur l'armée espagnole. C'est ainsi que démarra la guerre du Rif qui devait durer cinq ans (1921 à 1926)³³.

Cependant l'origine de la guerre remonte à des années auparavant, lorsqu'en 1904, la France et l'Espagne signe un accord afin d'établir une frontière au nord du Maroc, divisant ainsi les zones d'influence des deux pays dans la région. Dès 1909, les espagnols firent face à des attaques rifaines, dans le but de se défendre, ils signèrent le traité de Fès en 1912, qui instaurait les protectorats français et espagnol³⁴.

La bataille d'Anoual, aussi appelée le désastre d'Anoual, se déroula en 1921. Au cours de cette bataille, l'armée espagnole perdit entre huit et quinze mille soldats. A ce moment précis, la Légion Espagnole était dirigée par le général Sylvestre, porté disparu après la bataille. Cette bataille entraîna la chute du gouvernement espagnol et la mise en place de la dictature du général Primo de Rivera en 1923, mais rappelons aussi que cette même année Franco prit les commandes de la Légion Espagnole³⁵.

Cette bataille allait impacter d'autant plus les Espagnols dans les combats à venir que les Rifains demandaient une rançon contre la libération de prisonniers espagnols, rançon qui leur permit de s'équiper en matériel de guerre. L'Espagne fit face à une armée rifaine qui maniait très bien l'artillerie, très organisée avec la mise en place de réseaux de tranchées et de liaisons téléphoniques. En réponse à une armée sous-estimée, l'Espagne dut mener un combat violent et brutal, avec l'utilisation de gaz moutarde ou encore via des bombardements aériens massifs³⁶.

³³ MARLY Mathieu , « La guerre du Rif (1921-1926), une guerre coloniale ? », *art. cit.*

³⁴ SAFFROY Frédéric, « La guerre du Rif dans L'Or et le sang, de Fabien Bedouel, Merwan Chabane, Maurin Defrance et Fabien Nury » [en ligne], *Stratégique*, 2017/2 (N° 115), p. 111-130. [consulté le 11 mai 2022]. Disponible sur : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-strategique-2017-2-page-111.htm>

³⁵ SAFFROY Frédéric, « La guerre du Rif dans L'Or et le sang, de Fabien Bedouel, Merwan Chabane, Maurin Defrance et Fabien Nury », *art. cit.*

³⁶ MARLY Mathieu , « La guerre du Rif (1921-1926), une guerre coloniale ? », *art. cit.*

Les combats s'enchaînèrent jusqu'en 1925 où les rifains d'Abdelkrim attaquèrent la région sous protectorat français qui, à l'époque, n'avait pas beaucoup de soldats sur place. Les troupes françaises, menées par le général Lyautey, résistèrent autant qu'elles le purent. Le gouvernement français, insatisfait du travail du général Lyautey, décida de le congédier et mit en place le maréchal Pétain pour prendre la suite des opérations. C'est à ce moment précis que les troupes françaises et espagnoles commencèrent à coopérer, ce qui veut dire que Franco et Pétain se rencontrèrent pour joindre leur force³⁷.

Les forces franco-espagnoles se réunirent notamment lors du débarquement d'Al Hoceima le 8 septembre 1925. Il s'agissait de la première opération militaire par la terre, la mer et les airs. Le projet du débarquement est validé par la Conférence de Madrid (juin-juillet 1925). Pendant ce temps, les troupes françaises et espagnoles se réunissaient pour ne former qu'un seul commandement. Le lieu du débarquement choisi fut Al Hoceima puisque la tribu d'Abdelkarim se trouvait à proximité, dans le village d'Aidir. Le débarquement fut organisé pour former un étau. Une division devait débarquer sur la plage de la Cebadilla, à l'ouest de la péninsule, puis une autre sur la plage Cala del Quemado, à l'est afin de faire diversion. L'arrivée des soldats au Maroc se fit par la Ceuta et Melilla. Le débarquement eut lieu entre le 6 et le 8 septembre 1925. La collaboration franco-espagnole permit de contenir les troupes rifaines, la guerre prit fin le 27 mai 1926, avec la capitulation d'Abdelkarim³⁸.

³⁷ SAFFROY Frédéric, « La guerre du Rif dans L'Or et le sang, de Fabien Bedouel, Merwan Chabane, Maurin Defrance et Fabien Nury », *art. cit.*

³⁸ ANDURAIN Julie, « Al Huceima (6-8 septembre 1925) : modèle de RETEX et première opération combinée de l'histoire », Centre de doctrine d'emploi des forces, lettre du RETEX-RECHERCHE n°25. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : https://www.cdec.terre.defense.gouv.fr/images/documents/retex/25_al-Huceima.pdf

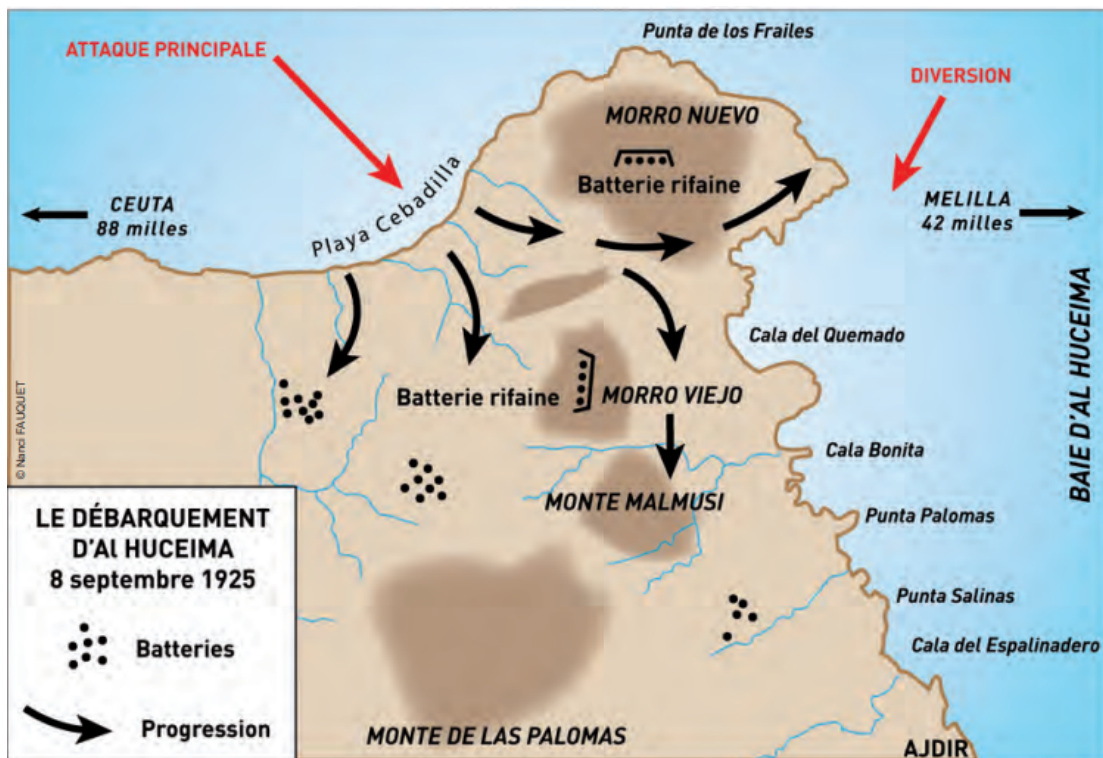


Figure 5 Le débarquement d'Al Hoceima

Au cours de l'opération, plusieurs officiers espagnols se distinguèrent, notamment Primo de Rivera, ainsi que Francisco Franco, qui a gagné le surnom de militaire « Africaniste ». Cette opération permit non seulement de voir émerger des soldats espagnols, mais aussi de redorer leur blason après l'humiliante défaite d'Anoual en 1921.

Le débarquement d'Al Hoceima fut une victoire pour Franco autant en Espagne qu'en France, puisque sa collaboration avec Pétain lui valut d'être décoré de la Légion d'honneur française en 1928. Cette décoration est très controversée aujourd'hui, car l'on sait que Franco a établi un régime dictatorial pendant 36 ans.

3. Le régime franquiste

En effet, Francisco Franco a dirigé l'Espagne en tant que dictateur pendant près de quarante ans, de 1939 jusqu'à sa mort en 1975, après avoir gagné la Guerre Civile. Mais, en réalité, la dictature avait commencé dès le début de la guerre, en 1936,

lorsque Franco a été investi de tous les pouvoirs civils et militaires dans le camp nationaliste³⁹.

À la fin de la guerre le 1er avril 1939, l'Espagne a connu une vague de répression impitoyable qui avait déjà commencé dans les régions occupées par les franquistes durant la guerre. Des conseils de guerre ont été mis en place, suivis d'un grand nombre d'exécutions qui ont continué à un rythme soutenu jusqu'en 1941. À la fin de l'année 1939, les prisons espagnoles détenaient plus de 270 000 personnes⁴⁰.

Même si la dictature qui a émergé du soulèvement de 1936 a été fortement associée à la personnalité de Franco, il n'a pas été le seul responsable du franquisme. Il a bénéficié du soutien des deux institutions les plus influentes dans l'évolution historique de l'Espagne contemporaine, à savoir l'armée et l'Église, ainsi que de celui du Parti unique, le FET-JONS (Frente Español de Trabajadores - Juntas de Ofensiva Nacional-Sindicalista), ou plus simplement le « Mouvement national » qu'il a créé à partir de la Phalange, le parti fasciste, et du traditionalisme carliste⁴¹.

Franco pouvait toujours compter sur la loyauté sans faille de l'armée espagnole, avec laquelle il avait gagné la Guerre Civile. Cette armée était l'un des éléments les plus essentiels de la légitimation de son pouvoir et le contrôle absolu que le Généralissime exerçait sur elle renforçait incontestablement son autorité. L'armée lui permettait d'exercer un puissant contrôle social au service de l'État⁴².

En ce qui concerne l'Église, Franco était persuadé d'avoir été envoyé par Dieu pour sauver l'Espagne, notamment du libéralisme, et il mit en place un catholicisme intégriste. Franco se proclamait « Caudillo de l'Espagne par la grâce de Dieu », phrase que l'on retrouvait sur les pièces de monnaie⁴³.

³⁹ CANAL Jordi, BABY Sophie, LUIS Jean-Philippe et al., « Chapitre 16 - La construction de l'État franquiste », dans : *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*, sous la direction de CANAL Jordi, MICHONNEAU Stéphane, BABY Sophie et al. Paris, Armand Colin, « Collection U », 2014, p. 205-224. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/histoire-de-l-espagne-contemporaine--9782200285098-page-205.htm>

⁴⁰ BENNASSAR Bartolomé. *Franco Francisco - (1892-1975)*, art. cit.

⁴¹ CANAL Jordi, BABY Sophie, LUIS Jean-Philippe et al, *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours. op. cit.*

⁴² *Ibidem*

⁴³ SARANGA Sergi, « ¿Cuáles eran las características del franquismo? », *la Vanguardia* [en ligne], mis en ligne le 23/11/2020, [consulté le 06 mars 2023]. Disponible sur :

La période de la dictature de Franco peut être divisée en plusieurs étapes distinctes. La première, connue sous le nom de « premier franquisme » (1939-1959), a été marquée par les années les plus répressives du régime. La deuxième étape (1959-1973) a été caractérisée par le développement économique et une évolution progressive de la société espagnole sur le plan politique et social. La crise finale (1973-1975) a montré que la dictature ne pouvait être renversée tant que Franco était en vie, et que le franquisme ne pouvait pas non plus continuer sans lui⁴⁴.

À l'issue de la guerre civile de 1936-1939, l'Espagne était profondément divisée entre les vainqueurs et les vaincus. La légitimité de la dictature franquiste reposait sur la victoire écrasante face aux républicains, ainsi que sur une répression implacable envers les opposants réels ou potentiels. Les premières mesures de l'État franquiste avaient pour but la destruction de l'ordre républicain et de ses représentants. Le 1er avril 1939, date du début de la dictature, marca le début de l'encadrement légal de la répression, les vaincus n'ont pas été intégrés dans la construction de la société de l'après-guerre. Au contraire, le franquisme s'est construit sur la répression et l'exclusion systématiques d'une partie de la population, qualifiée d' « anti-Espagne »⁴⁵.

C'est ainsi que plusieurs lois ont été promulguées pour mettre en œuvre le « nettoyage » de l'après-guerre. En février 1939, la Loi des responsabilités politiques a été adoptée avec des effets rétroactifs pour poursuivre tous ceux qui avaient appartenu à des organisations du Front populaire ou séparatistes, ou qui s'étaient opposés aux franquistes depuis octobre 1934. Les délits commis étaient considérés comme des actes de rébellion militaire, ainsi l'armée pouvait appliquer la justice répressive de la dictature. Pendant les premières années de la dictature en Espagne, la population emprisonnée augmenta de manière exponentielle et des dizaines de milliers d'opposants politiques furent fusillés, en plus des 90 000 exécutés pendant la guerre. En 1940, il y avait 271 000 prisonniers, dont 39 000 étaient encore incarcérés en 1945. Sans oublier les bataillons de prisonniers condamnés à des travaux forcés,

<https://www.lavanguardia.com/vida/junior-report/20201123/49555718362/cuales-eran-las-caracteristicas-del-franquismo.html>

⁴⁴ EQUIPE EDITORIAL, ETECÉ. Franquismo. Encyclopédie Humanidades. [en ligne], mis en ligne le 03/09/2016, [consulté le 06 mars 2023]. Disponible sur : <https://humanidades.com/franquismo/>

⁴⁵ CANAL Jordi, BABY Sophie, LUIS Jean-Philippe et al, *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*, op. cit.

appelés "batallones de penados", qui furent utilisés pour construire le Valle de los Caídos, un mausolée monumental destiné à Franco⁴⁶.

En plus de la répression physique, d'autres formes de répression plus subtiles se développèrent pendant la dictature franquiste en Espagne. Cela incluait l'épuration de fonctionnaires, l'assignation à résidence ou le bannissement, les expropriations et diverses formes de contraintes physiques et morales. De plus, toutes les mesures visant à l'égalité entre les sexes mises en place sous la République furent immédiatement annulées, notamment l'égalité politique, la coéducation, le mariage civil, le divorce, la contraception et l'avortement⁴⁷.

Outre la répression et les systèmes de contrôle social instaurés, l'Espagne d'après-guerre fut marquée par des conditions matérielles très difficiles, avec une misère et un appauvrissement généralisé qui étaient dues au modèle économique autarcique basé sur la production nationale, avec pour conséquence l'absence d'importations et d'exportations⁴⁸.

Cette politique a conduit à des années de pénurie et de misère, appelées "les années de la faim", car le rationnement des produits de base fut instauré pour éviter les importations. Cependant, cette mesure a persisté jusqu'au début des années 1950, entraînant une malnutrition généralisée et une détérioration rapide de la santé publique, avec des épidémies de choléra, de tuberculose et de typhus⁴⁹.

Après la guerre civile en Espagne, la plupart des militants et cadres susceptibles de résister étaient soit morts, en exil, ou en prison. Les « fuyards », tels que les anciens soldats républicains ou les sympathisants du Front populaire, avaient fui vers les montagnes pour éviter la répression. En outre, environ 500 000 Espagnols avaient dû quitter le pays après la défaite de 1939, y compris de nombreux dirigeants de la République⁵⁰.

En somme, on peut retenir, du régime dictatorial de Franco : censure, élimination des partis opposants, autoritarisme, répression, misère, pénurie, suppression des droits de

⁴⁶ *Ibidem*

⁴⁷ *Ibidem*

⁴⁸ EQUIPE EDITORIAL, ETECE. *Franquismo. Op. cit.*

⁴⁹ CANAL Jordi, BABY Sophie, LUIS Jean-Philippe et al, *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours, op. cit.*

⁵⁰ *Ibidem*

l'homme (comme la liberté d'expression), camps de concentration, prisonniers, torture et assassinats, dont les républicains étaient les principales victimes, comme la famille de M. Ocana⁵¹.

III. Le cas d'un fils de Républicain : M. Ocana.

1. Histoire d'une famille républicaine

L'histoire de la famille de M. Ocana est une partie de l'Histoire de l'Espagne. Elle est le reflet des atrocités qu'ont subi des milliers de républicains en Espagne durant la Guerre Civile (1936-1939) mais également pendant la dictature de Franco (1939-



Figure 6 Portrait de Jean Ocana

1975). Puisque, comme le dit M. Ocana : « Ce qu'une Guerre Civile a de terrible c'est qu'elle ne s'achève pas avec le cessez-le-feu, elle continue avec la vengeance des vainqueurs sur les vaincus. » (Annexe 1). Cette famille vivant à Albacete, une ville au sud de Madrid, se composait de José Ocana Garcia, le père, Ramona Ocana Sanchez, la mère, et leurs enfants, Rosa, Josefina, José et Jean (qui vient de Juan, prénom espagnol). (Annexe 2)

Cette histoire débuta lors de la Guerre Civile, lorsque le père de M. Ocana, José Ocana Garcia, s'engagea auprès des républicains où il fut nommé officier responsable de l'intendance. Il était chargé de l'accueil, d'une part, des milliers de volontaires des Brigades internationales venus pour défendre la République contre le coup d'Etat de Franco et, d'autre part, de la population qui fuyait les terribles combats du nord du pays. Dans le but de les loger, José Ocana Garcia allait annoncer en personne l'acte de réquisition, sur décision judiciaire, des immeubles appartenant aux personnes

⁵¹ SARANGA Sergi, "¿Cuáles eran las características del franquismo? ", *art. Cit.*

condamnées par la justice pour avoir aidé Franco, ce qui entraînera des conséquences plus tard sur sa famille. (Annexe 1)

La victoire des franquistes signe la fin de la Guerre Civile, en 1939, le père de M. Ocana fut condamné à mort à cause de ses responsabilités pendant la Guerre Civile. Il s'exila en France sans sa famille, marchant 700km à pied en longeant les voies ferrées, vêtu d'une tenue de cheminot et d'une trousse à outils que des amis lui avaient donnés afin de ne pas se faire remarquer par la garde civile. Le but étant de se faire passer pour un cheminot qui effectuait des vérifications sur les voies. A son arrivée au Perthus, une commune française frontalière de l'Espagne, José Ocana Garcia fut arrêté par les gendarmes qui l'emmenèrent au camp d'Argelès où il resta pendant des mois, souffrant du froid, de la faim et de maltraitance. (Annexe 1, 3 & 4)

En septembre 1939, il s'engagea auprès de l'armée française qui, malheureusement, en juin 1940, perdit une bataille contre les Allemands. Il fut fait prisonnier de guerre dans un camp appelé stalag. C'est alors que deux mois plus tard, Hitler découvrant que des milliers d'espagnols étaient présents dans ces stalags, interrogea Franco sur ce qu'il devait faire d'eux. Franco lui répondit « hors d'Espagne, il n'y a pas d'espagnols ». C'est ainsi que la déportation des Espagnols républicains dans le camp d'extermination de Mauthausen commença. Parmi les 10 000 espagnols déportés, seulement 2 000 survivront dont le père de M. Ocana qui fut libéré le 6 mai 1945. (Annexe 3 & 4)

Cependant la souffrance ne s'arrêta pas ici. La mère et les enfants de cette famille républicaine subirent eux aussi des sévices. La mère de M. Ocana était seule et cataloguée comme « femme de rouge » puisqu'elle était la femme d'un républicain, ses droits furent restreints voire inexistantes. Par exemple, elle n'avait pas le droit au carnet de pauvreté qui lui permettait d'avoir accès aux denrées ou aux soins. Le cocon familial fut persécuté, des personnes surnommées des « mouchards » étaient chargées de signaler aux franquistes tous comportements étranges pouvant être apparenter à une opposition au régime. (Annexe 1)

Ramona Ocana Sanchez était suspectée car elle était enceinte (de Jean Ocana). La grossesse de la mère de Jean Ocana était pour les franquistes une raison de penser que son mari n'était pas très loin. Elle subit alors de nombreux interrogatoires pour avoir des informations sur son mari, interrogatoires qui se transformaient en de réelles

sessions de torture. Ces interrogatoires se passaient la nuit, lorsque des gardes civils venaient la récupérer à pied afin de lui faire subir tout d'abord l'humiliation de la rue. Ensuite ils l'attachaient à un poteau puis lui bloquaient la tête à l'aide d'un ceinturon sous un bidon percé rempli d'eau pour pratiquer le supplice de la goutte, qui consistait à faire tomber une goutte d'eau à intervalle régulier sur le front de l'interrogé, ce qui l'empêchait de dormir. Mais le supplice de la mère de M. Ocana ne s'arrêtait pas là. Au petit matin, l'interrogatoire se prolongeait, laissant place aux menaces, celles du « paseo » une humiliation sur la place publique consistant en une promenade dans les rues des femmes républicaines complètement nues, la tête rasée, forcées d'avoir bu du ricin dans le but de vider leur ventre. Heureusement, son dossier fut classé par un Sergent dont la mère était soignée par la tante de Jean Ocana. Comme ce dernier nous le rappelle, à l'époque les bébés étaient volés aux femmes républicaines puis vendus à une famille franquiste, raison pour laquelle sa mère craignait d'accoucher en prison. (Annexe 1)

L'année 1940 est autant marquée par un heureux évènement que par la chose la plus tragique qu'a vécue cette famille. En effet, Jean Ocana est né en 1940, mais en octobre son grand frère José alors âgé de seulement 3 ans est assassiné par un pédiatre franquiste. La torture continua avec l'Eglise qui refusa d'enterrer dignement José avec pour argument, que bien qu'il soit baptisé, il était souillé pour être le fils d'un républicain et que sa place n'était pas au ciel. Un enfant de 3 ans, innocent, pur, a été jugé, rejeté et accusé de délit ou crime dont il n'avait aucune conscience et dont il n'était responsable. Mais cela va plus loin, José ne pourra pas avoir de cercueil et ne pourra pas être enterré car les pompes funèbres sont d'accord avec l'Eglise. José finira dans la fosse commune n°3 du cimetière d'Albacete, enroulé dans un tissu brodé des initiales de ses parents, sans lieu de recueillement ni de signe permettant de savoir qu'il était là. Il fut enterré comme une bête, sans considération, sans justice, sans humanité, oublié, comme s'il n'avait jamais existé. La torture était partout, autant physique que psychologique. (Annexe 2)

La famille était restée sans nouvelle du père depuis des années, jusqu'au jour où la mère de Jean Ocana reçut sa lettre lui indiquant les consignes pour préparer l'exil. Ceci arriva en 1947, deux ans après la libération du père de Jean Ocana du camp de Mauthausen. L'exil s'est déroulé en plusieurs étapes. D'abord le voyage en train, puis la marche de nuit, la traversée d'une rivière et l'escalade des Pyrénées marquée par

des coups de feu tirés par la garde civile espagnole. Enfin l'arrivée dans un village en Andorre, puis le 15 août 1947, la famille était enfin réunie, dans la joie, le soulagement, mais les supplices n'étaient pas finis. De terribles nouvelles restaient à annoncer. (Annexe 1 & 3)

2. De terribles découvertes

Les retrouvailles sont habituellement des moments de bonheur, de joie ultime. Cependant l'horreur du régime de Franco laissa des traces indélébiles pour la famille Ocana. Lorsque le père de Jean Ocana vit sa famille de nouveau après de longues années de séparation, il ne comprit pas la différence d'âge entre le fils qu'il avait laissé et le fils qu'il retrouvait. En effet, José Ocana Garcia, n'était pas au courant que sa femme était enceinte quand il était parti. Il aurait dû retrouver son fils José, et rencontrer Jean, son petit dernier. Mais malheureusement, il ne retrouva qu'un fils, Jean, et apprit le même jour que son fils aîné avait été assassiné et qu'il était devenu père une fois de plus. Cette journée qui aurait dû être remplie de joie a été entachée d'une chose tragique, la perte d'un enfant. Ce fut une journée aussi pleine d'émotions pour Jean Ocana, qui rencontra son père pour la première fois à l'âge de 7 ans. (Annexe 1)

Hélas, la douleur ne s'arrêta pas ici. Ces années de misère cachent des secrets, certainement trop durs à supporter ou à comprendre pour un enfant en bas âge. C'est seulement en 2006 que Jean Ocana apprit la vérité sur la mort de son frère. Mais pour cela, il faut remonter un an en arrière, lorsqu'en 2005, Jean Ocana a fait ouvrir la fosse d'Albacete où était enterré son frère. Des professionnels étaient présents comme un archéologue pour diriger la fouille, un anthropologue pour la description et enfin un légiste pour réaliser des prélèvements d'ADN. Cependant, à l'ouverture de la fosse le nombre incalculables d'ossements écrasés et qui avaient été recouvert de chaux, rendaient l'identification des corps donc des individus, impossible. Pour rendre leur dignité à ces victimes, la construction d'un ossuaire avec une plaque où étaient inscrits les noms des victimes fut entreprise, afin d'avoir un lieu de recueillement et de ne pas les oublier. (Annexe 2)

Ce fut après l'enterrement de son grand frère en septembre 2006 que Jean Ocana apprit par sa sœur la vérité sur la mort de José. Jean Ocana était alors jusqu'ici

persuadé que son frère avait été empoisonné. Son frère avait des douleurs à l'estomac, le médecin l'ausculta et vit le nom du père sur le livret de famille. Il demanda à la mère s'il était républicain, question à laquelle elle répondit oui. Le médecin lui prescrivit deux médicaments et qui n'avaient aucun effet positif. Le lendemain retour chez ce médecin qui souhaita ausculter l'enfant seul, jusqu'au moment où il revint dans la salle d'attente. Il brandissait l'enfant dans ses bras et cria devant tout le monde : « Tenga un hijo de rojo de menos » (un enfant de rouge en moins). Le rouge était la couleur pour qualifier les républicains. José, 3 ans, avait des traces de couleurs bleues autour du cou, il était décédé, il avait été étranglé par ce médecin. Cet acte ignoble n'était qu'une atroce vengeance. Ce médecin, Luis Martinez de la Ossa, n'était autre qu'un franquiste dont l'appartement avait été réquisitionné par le père de José, quand il était officier d'intendance. (Annexe 1 & 2)

Pour Jean Ocana, révéler l'histoire de sa famille est un devoir. Il nous explique que dévoiler la vérité n'apaise pas ses souffrances mais permet de sortir de l'anonymat la vérité sur la mort de son frère et de la reconnaître, mais surtout de désigner le coupable. Plusieurs sentiments apparaissent, le soulagement, pour avoir placé son frère dans une sépulture où son nom apparaît, et où son existence ne tombera pas dans l'oubli. Aussi la fierté de voir son père nommé « fils adoptif » de la ville d'Albacete, le 29 avril 2010, ce qui selon Jean Ocana, ramène son père au pays, aux côtés de José son fils. Mais aussi par le fait que le ministère de la justice espagnole déclara le 14 novembre 2019 que M. José Garcia Ocana est en droit d'obtenir la réparation morale pour les persécutions ou les violences subies pendant la guerre civile et la dictature. (Annexe 2 & 5)

Une autre découverte faite par hasard en 2016 par Jean Ocana alors qu'il lisait un livre : « Un été impardonnable – 1936 la guerre d'Espagne et le scandale de la non-intervention » écrit par Gilbert Grellet. C'est à la page 109 que M. Ocana découvrit que Franco avait reçu la Légion d'honneur⁵² :

« Les deux chefs militaires se connaissaient bien. Ils ont collaboré en 1925-1926 au Maroc espagnol pour massacrer les insurgés du RIF à coup de gaz

⁵² FERRI Mathieu, « Un fils de républicain espagnol se bat pour faire retirer la Légion d'honneur décernée à Franco », *France Bleu* [en ligne], mis en ligne le 21/06/2018, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/video-un-fils-de-republicain-espagnol-se-bat-pour-faire-retirer-la-legion-d-honneur-de-franco-1529602174>

moutarde et Pétain a fait octroyer à Franco en 1930 la médaille de commandeur de la Légion d'honneur. »

C'en était trop pour Jean Ocana qui eut un sursaut d'indignation pour différentes raisons. Tout d'abord de part ce que sa famille avait vécu à cause de Franco et de sa dictature, puis en tant qu'espagnol pour tout ce que Franco avait fait subir à l'Espagne et à de nombreuses familles républicaines comme la sienne. Puis en tant que français puisque, comme souhaite nous le rappeler Jean Ocana, Franco a été condamné en 1946 par les Nations Unies pour avoir aidé pendant la Seconde Guerre mondiale les forces de l'Axe c'est-à-dire l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste, les ennemies de la France. (Annexe 6)

Comme nous le dit M. Ocana :

« Dans « Légion d'honneur » il y a le mot « honneur » et ça ne colle pas avec Franco ».⁵³

Après cette découverte M. Ocana lança des démarches pour que l'on retire la Légion d'honneur à Franco car pour lui c'est inacceptable que Franco garde cette médaille compte tenu de ses actions en Espagne mais également à l'international pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces démarches se sont transformées en un véritable combat que Jean Ocana mène toujours à l'heure actuelle. (Annexe 6)

3. Son combat contre l'Etat Français et Franco

Après avoir lu que Franco détenait la Légion d'honneur depuis 1930, M. Ocana décida de contacter la Chancellerie afin d'obtenir les documents officiels prouvant que Franco a bien reçu le grade d'officier de la Légion d'honneur le 22 février 1928 et le grade de commandeur le 26 octobre 1930. Il obtiendra comme réponse qu'il n'y a pas de dossiers constitués pour les décorés étrangers. Cependant, il aura confirmation de la part de l'assistante du conservateur que Francisco Franco a bien été nommé officier en 1928 puis commandeur en 1930.⁵⁴

⁵³ FERRI Mathieu, « Un fils de républicain espagnol se bat pour faire retirer la Légion d'honneur décernée à Franco ». *Art. cit.*

⁵⁴ FERRI Mathieu, « Un fils de républicain espagnol se bat pour faire retirer la Légion d'honneur décernée à Franco ». *Art. cit.*

Le 6 avril 2016, il décida d'écrire au général d'armée Benoît Puga, le grand chancelier de l'ordre, afin de lui demander de suggérer au président de la République qu'on retire la distinction accordée à Francisco Franco. Jean Ocana était persuadé que sa demande était logique et justifiée. Il s'attendait donc à une réponse positive à sa demande. Ce fut l'incompréhension lorsqu'il reçut la réponse six jours plus tard. Elle lui indiquait que sa requête ne pouvait être prise en compte en alléguant que la décoration ne peut être retirée à titre posthume. Mais Jean Ocana n'allait pas s'arrêter là. Il décida de renvoyer une seconde lettre en novembre, six mois plus tard, pour demander au grand chancelier de revoir sa décision, cette requête lui fut refusée également.⁵⁵

Jean Ocana prit la décision de saisir le Tribunal Administratif de Paris le 11 avril 2017, car pour lui il était impensable de laisser Franco porter une médaille qui représente l'honneur. L'argument avancé par la grande chancellerie pour rejeter sa demande était qu'on ne peut pas retirer la Légion d'honneur à une personne décédée. C'est pourquoi, Jean Ocana et ses avocats se sont penchés sur le code de la Légion d'honneur et notamment sur l'article R135-2⁵⁶ :

« Peut être retirée à un étranger la distinction de la Légion d'honneur qui lui a été accordée si celui-ci a commis des actes ou eu un comportement susceptible d'être déclarés contraires à l'honneur ou de nature à nuire aux intérêts de la France à l'étranger ou aux causes qu'elle soutient dans le monde. »

Cet article montre donc que Franco peut se voir retirer la Légion d'honneur puisque ses actes durant la Guerre Civile ainsi que durant sa dictature sont contraires à l'honneur. Comme mentionné ci-dessus, la raison avancée pour réfuter le retrait n'est pas clairement énoncée dans cet article, rien ne dit que la Légion ne peut être retirée à titre posthume. Cependant comme l'article n'est pas précis, la grande chancellerie annonça une autre raison : le décoré doit pouvoir se défendre. Or, Franco qui est décédé en 1975 ne peut pas se défendre.⁵⁷

⁵⁵BAUDET Marie-Béatrice, « Franco, la médaille du déshonneur », *Le Monde* [en ligne], mis en ligne le 28/05/2018, [consulté le 13 mai 2022]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/05/28/franco-la-medaille-du-deshonneur_5305572_3224.html

⁵⁶ BAUDET Marie-Béatrice, « Franco, la médaille du déshonneur », *art. cit.*

⁵⁷ BAUDET Marie-Béatrice, « Franco, la médaille du déshonneur », *art. cit.*

Malheureusement le verdict tomba en avril 2018, la requête de Jean Ocana est rejetée. Cela se comprend vite puisque retirer la Légion d'honneur à Franco serait ouvrir la boîte de Pandore. En effet, d'autres dictateurs sont décorés comme Mussolini (Italie), Ceausescu (Roumanie), Bokassa (République Centrafricaine), Bongo (Gabon) et Mobutu (Congo). Mais Jean Ocana ne s'avoua pas vaincu, et fit appel de cette décision en avril 2018.⁵⁸

Un rebondissement survint lorsqu'en novembre 2018 le Grand Chancelier fut favorable pour que le Président de la République signe un décret ayant pour but de modifier le Code de l'Ordre de la Légion d'honneur. Le Décret no 2018-1007 du 21 novembre 2018, ART. 19 : « Après l'article R. 135-4, sont insérés les articles R. 135-5 et R. 135-6 ainsi rédigés (Annexe 7) :

« Art. R. 135-6. – Aucune action en retrait ne peut être poursuivie ou engagée contre une personne décédée. »⁵⁹

Cette modification du Code de l'Ordre et l'apparition de l'article R. 135-6, et l'utilisation du mot « poursuivie » rend la procédure contre Franco irrecevable. C'est la décision qu'a rendue la Cour Administrative d'Appel de Paris qui a estimé : « qu'il n'y a plus lieu de statuer en l'absence d'effet utile » en mettant en application le décret de novembre 2018. (Annexe 8)

Toutefois M. Ocana avait fait valoir que l'attribution de la Légion d'honneur de Franco n'était pas conforme au règlement puisque comme nous le dit le Code de l'Ordre, article R17 (Annexe 8) :

« L'accès à la Légion d'honneur se fait par le grade de chevalier. L'avancement dans l'ordre est soumis au respect des conditions prévues à l'article R. 19. »

Nous rappelons que Franco fut nommé directement au grade d'Officier de la Légion d'honneur. Déjà ici nous nous retrouvons dans une attribution qui n'est pas légale. Mais cela continue avec l'article R. 19 :

« Sous réserve de l'application du deuxième alinéa de l'article R. 17, ne peuvent être promus aux grades d'officier ou de commandeur de la Légion d'honneur que

⁵⁸ *Ibidem.*

⁵⁹ FRANCE. Décret n° 2018-1007 du 21 novembre 2018 modifiant le code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, Légifrance [en ligne], [consulté le 26 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000037629783>

les chevaliers et les officiers comptant au minimum respectivement huit et cinq ans dans leur grade et justifiant de titres de la qualité requise acquis postérieurement à l'accession audit grade. »

Là encore, on observe que l'attribution du grade de commandeur de la Légion d'honneur a été décerné à Franco en outrepassant le règlement. Premièrement, Franco fut promu directement Officier et non Chevalier en 1928. Deuxièmement, il fut promu Commandeur de la Légion en 1930, soit deux ans après avoir reçu son premier grade, au lieu de cinq ans.

Cette requête de Jean Ocana aurait très bien pu être un motif pour retirer la Légion d'honneur à Franco sans pour autant ouvrir la boîte de Pandore comme la Grande Chancellerie redoutait.

A la suite de la décision de la Cour Administrative d'Appel de Paris, Jean Ocana a décidé de saisir le Conseil d'Etat, à ce jour la procédure est toujours en cours, et aucune décision n'a encore été rendue. (Annexe 6)

Conclusion

Pour conclure, la Légion d'honneur est une distinction prestigieuse en France qui récompense les services éminents rendus à la nation, que ce soit dans le domaine civil ou militaire. Elle a été créée par Napoléon Bonaparte en 1802. Plusieurs grades peuvent être accordés au légionnaire, à condition qu'il fasse preuve à nouveau de mérites dans des délais minimum prédéfinis. Les étrangers peuvent également être décorés de la Légion d'honneur s'ils ont rendu des services à la France ou encouragé des causes que la France défend. La Légion d'honneur reste un symbole fort de l'identité française et reflète les choix du Président de la République ainsi que les valeurs de la société française. Les controverses sur certaines personnes décorées, telles que Francisco Franco, soulèvent des questions sur les critères de sélection. En effet, Francisco Franco Bahamonde était un militaire nationaliste espagnol qui a réussi à gravir les échelons de l'armée espagnole grâce à ses qualités militaires. Il reçut la Légion d'honneur lors de la Guerre du Rif, où il allia ses forces avec celles du Général Pétain et ce fut à la suite de la victoire de l'opération d'Al Hoceima au Maroc que le Général Pétain le nommera Officier de la Légion d'honneur en 1928 puis Commandeur en 1930. Sa carrière militaire l'a mené à des positions de pouvoir politiques en Espagne, notamment pendant la guerre civile espagnole et sa dictature qui a débuté dès le début de la Guerre Civile en 1936, lorsque Franco a été investi de tous les pouvoirs civils et militaires dans le camp nationaliste. Le franquisme s'est construit sur la répression et l'exclusion systématiques d'une partie de la population, qualifiée d'«anti-Espagne », les républicains. Ce qui est le cas de la famille Ocana qui a subi des persécutions et des souffrances inimaginables en raison de son appartenance au camp républicain. Cette histoire est un rappel poignant des horreurs de la guerre et de l'importance de ne jamais oublier les victimes innocentes. En outre, le cas de la Légion d'honneur décernée à Francisco Franco a été étudié par Jean Ocana qui, depuis 2016, est en procédure contre l'Etat français pour le retrait cette Légion d'honneur. Cette procédure est toujours en cours après plusieurs refus. On note donc que le passé espagnol, c'est-à-dire la guerre du Rif, la Guerre Civile ainsi que la dictature de Franco, influence le présent français puisque Franco est détenteur de la Légion d'honneur. En effet, les actes passés de Franco pendant la guerre du Rif, lui ont permis à l'époque d'obtenir la Légion d'honneur. Cependant ses actes futurs durant la Guerre Civil et sa dictature questionnent sa légitimité à garder la Légion d'honneur aujourd'hui. Ceci est

un débat actuel puisque des démarches judiciaires ont été lancées pour ce retrait. De plus, le fait de laisser la Légion d'honneur à Franco interroge sur les valeurs de la République, puisque la Légion d'honneur représente les valeurs de la République et les actes passés de Franco sont contraires aux principes et valeurs de cette République. Franco est un personnage avec du sang sur les mains, il est à l'origine de milliers de meurtres et de disparitions, des valeurs qui semblent être contraire au mot honneur. Le fait que l'Etat français persiste à refuser le retrait de la Légion d'honneur de Franco, pose une autre question : la Légion d'honneur est-elle toujours synonyme d'honneur ?

Table des illustrations

Figure 1 Croix de chevalier avers et revers	6
Figure 2 Port de l'insigne	6
Figure 3 Franco au régiment d'infanterie de Ferrol (1910).	12
Figure 4 Carte de la région du RIF.....	15
Figure 5 Le débarquement d'Al Hoceima	18
Figure 6 Portrait de Jean Ocana.....	22

Annexe

Annexe 1 Biographie de Monsieur Ocana.....	35
Annexe 2 Lettre de M. Ocana à son frère	37
Annexe 3 Note personnelle de M.Ocana.....	44
Annexe 4 Témoignage du père de M.Ocana.....	46
Annexe 5 Attestation du ministère de la Justice espagnole	48
Annexe 6 Courriel de M. Ocana.....	49
Annexe 7 Note personnelle de M. Ocana sur la Légion d'honneur	50
Annexe 8 Observations de M. Ocana sur la Légion d'honneur.....	52

Annexe 1 Biographie de Monsieur Ocana

Je m'appelle Jean Ocana. Je suis né en 1940 à Albacete une ville au sud de Madrid et où j'ai vécu jusqu'à l'âge de 7 ans.

Je ne suis pas un historien, lorsque l'occasion m'est donnée, comme c'est le cas aujourd'hui, je deviens un **simple passeur d'histoire**. Cette part tragique de l'histoire de ma famille qui commence en 1936 par la guerre civile d'Espagne et qui se termine en 1947 par nos retrouvailles en France après la libération de mon père du camp d'extermination nazi de Mauthausen où il vécut 5 ans d'atrocités.

Ce qu'une guerre civile a de terrible c'est qu'elle ne s'achève pas avec le cessez-le-feu, elle continue avec la vengeance des vainqueurs sur les vaincus. Nous appartenions aux vaincus et pour Franco nous étions la «vermine rouge» qu'il fallait endoctriner ou éliminer.

Avec ma mère et mes deux sœurs nous avons souffert de cette persécution. Nous avons vécu des années constamment aux aguets, essayant de nous fondre dans la masse. Dans la rue les groupes de plus de 3 personnes étaient interdits. Pour éviter d'être interpellée ma mère se privait d'aller à la rencontre de ses amies.

Dans chaque quartier existaient des « mouchards » chargés de signaler à la phalange les comportements étranges qui pouvaient apparaître comme une opposition au régime. Ce fut le cas pour ma mère qui en ceinture attira l'attention. Mon père condamné à mort était activement recherché et la grossesse de ma mère était la preuve pour eux qu'il devait se cacher dans les parages alors que ma mère ignorait son sort.

À 28 ans ma mère avait trois jeunes enfants et moi dans son ventre. Cette situation la dotait d'une force à toute épreuve ; à celle de la solitude, aux menaces et aux tortures.

Le soir 2 gardes civils venaient la chercher. À pied pour lui faire subir l'humiliation de la rue ils l'escortaient jusqu'à la caserne pour l'interroger. Dans les sous-sols ils l'attachaient à un poteau. Avec un ceinturon ils lui bloquaient la tête sous un bidon plein d'eau et percé pour laisser échapper, durant toute la nuit, une goutte à goutte sur son crâne. Au petit matin la tête pleine de bruits sourds et le corps ankylosé un Sergent l'interrogeait à nouveau en la menaçant, si elle ne dévoilait pas la cachette de mon père, de la désigner pour le prochain « paseo » qui consistait à promener dans les rues les femmes républicaines complètement nues, la tête rasée et à qui ils avaient fait boire du ricin pour qu'elles vident leur ventre à la vue des curieux. Lors d'un interrogatoire elle eut la chance d'être en face d'un Sergent dont sa mère était quotidiennement soignée par ma tante. En reconnaissance il a classé le dossier. Elle a échappé à l'humiliation et à un accouchement où l'enfant, moi, lui aurait été volé et vendu comme des dizaines de milliers d'autres, à une famille franquiste suivant des filières bien organisées et en toute impunité.

Pour ma famille l'histoire qui revêt le plus une dimension humainement tragique, outre la déportation de mon père, c'est l'assassinat par un Médecin franquiste de mon frère âgé de 3 ans.

Pendant la guerre civile, mon père en tant qu'officier d'intendance était chargé de l'accueil des milliers de volontaires des Brigades internationales regroupés à Albacete. Pour les loger il fallait réquisitionner, sur décision judiciaire, les locaux appartenant à ceux qui avaient aidé Franco. Parmi eux se trouvait un Pédiatre qui deux ans après trouva l'occasion de se venger en étranglant mon frère lors d'une consultation et en criant en pleine salle d'attente : « tenga un hijo de rojo de menos ».

Peu de temps après ce triste individu se porta volontaire dans la « division azul » pour aller combattre sur le front russe auprès des allemands. À son retour il devint responsable des organisations fascistes et maire de la ville.

À la douleur d'un enfant perdu dans de telles circonstances et sans que justice soit rendue, s'est ajoutée la peine de ne pouvoir l'enterrer dans une sépulture convenable. En cachette, de peur d'être dénoncé, le gardien du cimetière aida ma mère à l'ensevelir dans la fosse commune N°3 du cimetière d'Albacete.

Après de longues années sans nouvelles de mon père, ma mère reçoit une première lettre et ensuite des consignes pour partir vers la France et le rejoindre.

Je me souviendrai toute ma vie de ce départ d'Albacete. J'avais 7 ans et je ne comprenais rien du tout à ce départ. Je n'avais jamais vu mon père. Ma mère me cachait les raisons de notre voyage de crainte que j'en parle autour de moi et que la phalange l'apprenne soulevant de nouveaux interrogatoires.

Il y a eu d'abord le long voyage en train jusqu'à la frontière avec à chaque arrêt de gare la crainte que la police nous contrôle et considère l'autorisation de sortie de la province non valable et nous renvoie à notre point de départ.

Ensuite ce fut la marche de nuit, la traversée d'une rivière, moi sur le dos du passeur et l'escalade des Pyrénées. Au petit matin alors que nous entreprenions la descente brute en territoire andorran nous avons essuyé des coups de feu tirés par la garde civile espagnole. Le passeur nous avait mis en garde en nous conseillant qu'en cas de fuite il fallait nous séparer et courir d'un arbre à un autre pour freiner notre course et éviter une chute qui servirait de cible.

Arrivés au premier village d'Andorre le passeur a pris un taxi et nous a conduit à l'hôtel où mon père nous attendait. Lui était un survivant du nazisme et nous des rescapés du franquisme. La joie, le bonheur complet si ce n'est qu'à l'instant de nos étreintes mon père a eu comme un flottement : en me voyant il pensait retrouver le fils qu'il avait connu car il ignorait qu'il avait été assassiné et que moi j'étais le fruit des adieux à ma mère.

Nous avons rejoint Mazamet et quinze jours après je franchissais le portail de l'école du Gravas. Sur le fronton une devise vite apprise : Liberté, Égalité, Fraternité. Je laissais derrière moi cette école espagnole où la matinée commençait par une prière couronnée par l'hymne de la phalange, le bras tendu face au portrait de Franco.

Depuis des décennies de silence sur notre passé se sont entassées même après la mort du dictateur. Mes parents avaient mis entre parenthèse cette existence de souffrance afin de ne pas troubler ce nouveau départ dans leur vie.

De mon côté j'ai senti que le temps de me consacrer à retrouver cette Mémoire était arrivé, qu'il me fallait défrayer de vieux souvenirs et revenir sur les traces de cette Espagne saccagée par le franquisme.

Ce n'est qu'en 2005 que j'ai pu convaincre la Municipalité d'Albacete d'ouvrir la fosse où gît mon frère avec des centaines d'autres victimes fusillés parce que républicains. Saint Exupéry alors correspondant du journal Combat écrira : « ici à Albacete on fusille comme on déboise ».

Pour procéder à l'opération d'ouverture de la fosse nous avons des dizaines de jeunes prêts à piocher, un archéologue pour diriger la fouille, un anthropologue pour la description et un légiste pour recueillir les ADN.

Dès la première mise à nu de la fosse nous avons été saisis d'effroi devant la multitude d'ossements éparpillés, écrasés et recouverts de chaux. Les autorités ont conclu qu'il était impossible d'établir une identification des victimes et il a été décidé de construire un ossuaire pour enfouir les restes et ériger un lieu où nous pouvions mettre une plaque avec le nom du parent pour le faire exister.

Jeunes gens j'arrive au terme de mon exposé. Compte tenu de mon âge je peux me permettre de vous faire une recommandation : soyez intéressés par l'histoire. Dites-vous bien qu'il n'y a pas de passé mort qui ne serve d'exemple. Vos professeurs sont là pour vous l'apprendre et vous le faire connaître de sorte que vous pourrez porter un jugement par vous-mêmes et devenir ainsi des sentinelles dans le monde tourmenté que nous vivons : le fascisme n'est pas mort avec Hitler, Mussolini et Franco.

Je tiens à remercier M. Picard, votre proviseur, vos professeurs d'histoire qui ont eu l'initiative de cette rencontre et à vous tous pour votre patience et votre attention.

Je veux que vous sachiez que mes remerciements ne sont pas de pure courtoisie, c'est le témoignage de l'émotion que je ressens aujourd'hui en évoquant le passé de ma famille. Ce sont de tels moments qu'il me sera agréable de m'en rappeler chaque fois que je penserai à cette journée ou que je douterais de la jeunesse.

Jean Ocana – Conférence Lycée « Las Cases » - Lavour - 26 mai 2016

Annexe 2 Lettre de M. Ocana à son frère

A MON FRÈRE

A la mémoire de ma famille pour qu'il n'y ait plus de feux mal éteints derrière nous.

Il n'y a pas de famille sans histoire. La vie de ceux qui nous ont précédés nous traverse. L'histoire nous aide à retisser sa mémoire, à faire sortir un passé de l'oubli. Pour ma famille, ce qui a la plus grande dimension humaine, c'est le meurtre, à l'âge de 3 ans, de mon frère José (Pepico) .

Depuis cet automne 1940 où sa vie bascule, le temps s'écoule. Des décennies qui s'éloignent, se condensent en une mémoire si lointaine qu'il serait indigne de la fuir et de la laisser à jamais en friche. Mais pourquoi mettre par écrit cette douloureuse intimité, et ainsi la mettre à nu pour que certains y voient une indécence ou une provocation ? Parce que ce qui est caché doit être révélé. Et puis ils me diront ce qu'est la vie, qu'il faut bien vivre le moment présent, que les tâches et les devoirs ne manquent pas. Bien sûr. Et si une tâche et un devoir n'étaient pas à oublier ?

1936 - La guerre éclate. Mon père a rejoint les rangs de l'armée républicaine. Sa connaissance de la région et des propriétaires qui fréquentaient l'étude notariale de Don Ortiz, son ancien propriétaire, lui a valu d'être l'officier responsable de l'intendance pour organiser l'accueil des milliers de volontaires des Brigades Internationales, dont le Quartier Général était à Albacete, ainsi que les réfugiés fuyant les durs combats dans le nord.

Sa mission était de notifier l'acte de réquisition des immeubles dont les propriétaires avaient été condamnés par la justice en raison de leur intervention en faveur du mouvement rebelle franquiste. En pratique, mon père a personnellement avisé les intéressés de cette mesure, qui le désignera pour faire l'objet de vengeances futures de la part de ceux qui sortiraient vainqueurs de cette guerre civile.

Malheureusement c'est arrivé plus tard, mais c'est ma mère qui va affronter l'un d'eux et va payer un lourd tribut avec le meurtre de mon petit frère Pepico.

1938 - Après le départ définitif des Brigades Internationales, mon père rejoint son régiment sur le front de l'Èbre où se déroule une terrible bataille. Ma mère est restée seule avec ses trois enfants.

Ma sœur aînée Rosa, alors qu'elle n'avait que 6 ans, s'est occupée de Pepico. A l'âge où les filles jouent à la poupée, elle n'a qu'un souci : le protéger. C'est elle qui, au moindre avertissement de raids aériens, l'a entraîné par le bras vers l'abri antiaérien d'Altozano , suivi de près par ma mère et mon autre sœur Josefina. Là, dans l'obscurité des couloirs souterrains,

risquant d'être piétinée par des adultes terrifiés, elle le choyait, lui faisait croire que c'était un jeu. Elle lui soufflait une chanson à l'oreille pour essayer de réduire le hurlement des sirènes et le bruit des bombes.

Rosa, sa chère sœur, ma chère sœur, quel poids psychologique a-t-elle porté sur ses petites épaules pour contenir sa propre peur, noyer son angoisse et subir dans le tumulte l'absence de son père protecteur ? Dans cette période, en considérant que Josefina suivait plutôt notre mère, Rosa était une véritable maîtresse d'armes, dans une certaine mesure, pour Pepico.

1939 - La guerre se termine. Une guerre civile est terrible dans la mesure où elle ne se termine pas le jour du cessez-le-feu. La revanche des vainqueurs contre le camp des vaincus auquel nous appartenions continue. La haine, la brutalité, arriver au pouvoir et nous allons le payer cher. Pepico le paiera de sa vie innocente.

Octobre 1940 - Avec le dernier jour d'octobre, la courte vie de mon frère Pepico prendra également fin, quelques jours après son troisième anniversaire.

Ce que je vais écrire sur la fin tragique de sa vie est la vérité des moments vécus en direct par ma sœur Rosa. Des souvenirs gravés à jamais dans votre mémoire. Cela nécessite de placer ses aveux en septembre 2006 alors que nous étions tous les deux encore remplis d'émotion et de chagrin au coin du cimetière d'Albacete où nous venions de le ramasser et de lui rendre hommage devant l'ossuaire et la stèle où son nom apparaît à jamais. Pépico.

Il n'y avait que nous deux dans mon appartement. Rosa, enfoncée dans un fauteuil, prostrée, silencieuse comme si le temps s'était arrêté, ou plutôt comme si elle remontait le temps. Je respectai son silence, et après un long soupir il reprit sa respiration pour me libérer avec un cri de souffrance : "Juan, ce que je vais te dire faut le savoir, tu le diras !».

Jusqu'alors les pages de ce drame étaient restées blanches, écrites avec une encre invisible dans la mémoire de notre famille. Ils avaient été oubliés, écartés, suggérés. Aucune trace officielle, autre que son acte de décès et la cicatrice sur le cœur de ceux qui l'ont connu et aimé.

Rosa meurt le 27 octobre 2009. Il y a des années, une promesse n'a pas été tenue, c'était donc une dette.

Parfois je parle modestement dans les entretiens-débats sur le thème de la Mémoire. Les participants sont attentifs, excités, mais étrangers à cette souffrance.

Aujourd'hui, c'est une autre approche. Je dois écrire les aveux de ma sœur pour laisser la preuve d'un acte ignoble qui n'a été ni jugé ni condamné, pas même à titre posthume.

Quand j'aurai enfin recours à ma mémoire pour traduire ce que j'ai entendu ce jour-là, les mots transcrits dans ce texte n'auront pas l'originalité, la fidélité d'un témoignage enregistré. L'objectif est d'intéresser, de faire comprendre les circonstances et de désigner le coupable (Luis Martinez de la Ossa).

LA CONFESSION DE ROSA : "Dans les derniers jours d'octobre 1940, Pepico eut des douleurs à l'estomac après avoir mangé des caroubes, un fruit destiné à nourrir le bétail, mais en raison de son goût sucré il devient appétissant lorsque la faim serre l'estomac, et qu'il est à portée de main au pied des arbres en bordure des avenues.

Comme la fièvre ne cessait de monter, nous l'aménâmes au dispensaire. Le médecin nous demande le livret de famille pour établir un dossier. Il note que le père est un certain José Ocaña García et demande à ma mère s'il est vraiment un ancien officier républicain. Ne voyant aucune méchanceté, elle répond oui. Après une rapide auscultation et sans un mot d'explication, il prescrit deux médicaments.

La nuit son état ne s'améliorait pas et il avait de violents maux de tête que l'aspirine ne calmait pas. Le lendemain, en fin d'après-midi, nous sommes retournés voir le médecin. Il a mis Pepico sur un petit lit et nous a dit de sortir et de l'examiner tranquillement, ce qui n'a pas rassuré notre mère.

Nous étions dans la salle d'attente. Quelques minutes plus tard, il est sorti avec Pepico dans ses bras. Il l'a donné à notre mère, et sans se soucier des autres personnes présentes là-bas, il lui a dit : "avoir un fils en rouge de moins" et nous a poussés dehors sans aucune considération .

Sur le chemin du retour, j'ai retenu la robe de notre mère. Ses pas devenaient plus rapides alors qu'il sentait que son Pepico "s'éloignait". Une fois chez lui, il se mit à le toucher, à caresser son corps comme pour le ranimer. Voir son visage devenir rouge. Des traînées bleues formaient un collier autour de son cou. Il ne fait aucun doute qu'il a été étranglé . Il était déjà tard, je ne me souviens plus qui s'est endormi le premier. Ce dont je me souviens, c'est qu'à l'aube, nous avons trouvé notre mère en train de nettoyer le front de Pepico avec un mouchoir qu'elle gardait toujours sur elle. Pour ma part, je garde le souvenir d'une photographie de lui vêtu d'un petit uniforme réalisé par une amie de notre mère. Son visage reflétait la fierté de poser à côté de notre père, lui aussi habillé en soldat. Je n'oublierai jamais cette chanson (Où sont les clés Matarile, rila, rila ...?) que je lui ai chanté en vain dans ces derniers instants où nous pensions qu'il reviendrait vers nous".

Je reprends le fil de notre histoire. J'imagine la scène. Je les vois tous les trois, impuissants devant son agonie : notre mère, Rosa et Josefina, trois « femmes » saisies de peur en voyant

sur son visage que la mort l'envahit peu à peu, de ce corps qui ne bouge plus. Trois pour veiller sur le garçon auquel un « bourreau » n'avait donné aucune chance de devenir un homme.

Il meurt quelques jours après son troisième anniversaire. Mort et non une mort naturelle et recevable, si tant est que la mort soit recevable, assassiné pour être le fils d'un officier républicain et donc indésirable à cette caste franquiste, à laquelle appartenait le bourreau, et qui nous considérait comme les " punaises rouges " , terme donné par Franco pour désigner les vaincus.

Des heures pénibles suivirent pour ma mère tandis que Rosa et Josefina gardaient le corps de Pepico . J'étais sorti de ce drame en attendant la "pipe "que je prendrai du sein de ma tante Enriqueta, parce que le sein de ma mère, depuis quelque temps, avait abandonné.

Il doit faire face aux démarches administratives et surtout faire face à l'hostilité de l'Église. Bien que baptisé, pour le prêtre cet enfant était souillé de je ne sais quel péché et sa place ne pouvait être le ciel. Comme si Dieu, s'il existe, ne pouvait accepter un être aussi pur et innocent simplement parce qu'il est le fils d'un couple républicain. Pour la même raison, les pompes funèbres ont refusé de mettre le corps dans un cercueil et de l'enterrer. Par pitié, un employé du cimetière a creusé une tombe malgré la crainte d'être considéré comme un complice de la famille et harcelé pour cela.

Devant cette tombe, à côté de notre mère, ma sœur Rosa et de grandes amies María et Carolina, mères de Casimiro Arce et José María Sanchez , nos amis d'aujourd'hui. A la douleur s'ajoutait la douleur endurée par la vue de ce corps enterré dans la même terre, seulement protégé par un tissu brodé des initiales de nos parents. Enterré comme si de rien n'était, sans humanité, dans le charnier numéro 3. Sans même une sépulture modeste, sans lieu de recueillement, sans signes, ce qui rendrait plus tard la localisation difficile, d'autant que chaque jour et sans ordre des centaines de Républicains tir. Ce qui a fait écrire à Saint-Exupéry, correspondant de guerre dans Diario Combat : « à Albacete ils tirent comme ils abattent » .

Pour notre mère, son enfant est resté à jamais dans son ventre, comme s'il avait été greffé sur son corps par la force d'un acte ignoble. Sa rébellion était intérieure. Je n'ai pas pu le sortir. Aucun recours ne pouvait être exercé contre cet horrible personnage.

Celui qui n'a pas vécu la pire période de la dictature de Franco ne peut pas comprendre pourquoi notre mère n'a pas porté plainte. Porter plainte nous mettait en danger. L'épouse d'un républicain recherchée pour avoir été condamnée à mort, que pouvait-elle faire contre l'assassin de son fils et qui était également membre des groupes fascistes de la ville ? C'était une époque où les falangistes « les chemises bleues », auteurs d'actes indignes, pouvaient

impunément décider de la vie et du sort de personnes jugées indésirables par eux et qui leur faisaient subir les pires atrocités.

A un cauchemar s'ajoutait un autre cauchemar. Alors quand la peur, la haine, la menace règnent, elles vous rendent impuissants, les consciences s'éteignent et les êtres se rendent. Dans ce cas, c'est ce qui est arrivé à ma mère.

Ce médecin, disciple d'Hippocrate, giflait le serment pris : « Je m'abstiendrai de tout mal et de toute injustice. Je ne causerai jamais délibérément la mort... ». Catholique fervent, il a effacé de sa foi le commandement : « tu ne tueras pas ».

Pouvez-vous serrer ce petit cou avec vos mains et à ce moment-là ne pas frissonner en voyant les yeux s'écarquiller et la bouche s'ouvrir sans pouvoir prononcer le mot magique qui apaise la souffrance : Maman ! ?

Ce crime a été commis avec une froide intention. Ce crime, par le fait même de sa lâcheté, est mille fois pire que la férocité des barbares. Se pourrait-il qu'intérieurement il ait pu penser avec orgueil et arrogance à une sereine vengeance ?

Au moment où j'écris ces dernières phrases, je sens une forte haine monter en moi, cela m'inspire des sentiments que je n'aurais jamais pensé éprouver, mais du coup, ils me paraissent si naturels que je n'ai aucune envie de lutter contre eux. Je me dis que si j'avais été en âge alors de répondre à cette pulsion qui semble se nicher au cœur de chacun et qui encourage cette force noire qu'est le désir de tuer, je l'aurais fait à l'époque. En même temps je comprends pourquoi notre père n'a jamais voulu retourner à Albacete tant que le « bourreau » était vivant. Cette force noire l'aurait conduit à commettre l'irréparable et en ces temps-là, pour lui ce serait le peloton d'exécution sans aucun procès. Plus tard, il n'eut plus la force émotionnelle de remonter sur les traces de ce terrible événement et d'apaiser d'anciens ressentiments.

Jusqu'aux aveux de ma sœur Rosa, je me devais d'admettre mon ignorance sur les circonstances exactes de la mort de mon frère. Par contre, dans mon hommage, préparé avant sa confession, je dis que mon frère a été empoisonné, alors qu'en réalité ma sœur Rosa me dit qu'il a aussi été étranglé. L'ignorance avait créé en moi un sentiment de passivité, comme si le fait de ne pas savoir empêchait le crime de se produire. Il est difficile de vivre indéfiniment en ignorant. Nos parents ont atteint le sommet de la souffrance ; Je devais arriver au sommet de la vérité et ne pas laisser la question du nivellement de la mémoire au temps. Après l'avoir su, il m'était impossible de garder pour moi cet épisode tragique.

Certes, le dévoiler ne me libère pas, mais il sort de l'anonymat, rend compte de son existence et prend le lecteur à témoin pour que sa réalité puisse être reconnue. Il ne s'agit pas d'exorciser

un passé douloureux, ni de faire de cette histoire une thérapie, il s'agit d'actualiser l'identité humaine de mon frère. C'est aussi le droit de savoir, le devoir de parler, de crier les faits ignorés, qui du fait de leur honteuse impunité les ont longtemps laissés dans l'oubli, sinon ce serait le tuer une seconde fois. J'arrive au bout de mon écriture et expérimente aussitôt :

Le soulagement d'une certaine manière, « de rencontrer un frère physiquement inconnu » et de le placer dans un lieu de recueillement où son nom ne sera pas effacé de l'existence.

La fierté que notre père ait été nommé le 29 avril 2010 "fils adoptif " de la ville d'Albacete, un titre attribué exceptionnellement en reconnaissance d'un digne passé courageux et qui même à titre posthume " l'amène " au pays.

Deux actes forts qui représentent pour moi un symbole : après une si longue absence, les voilà tous deux réunis d'une certaine manière et placés à la hauteur de ce que l'humanité a de meilleur.

Hommages : Textes lus à l'occasion de la récollection devant l'ossuaire du cimetière d'Albacete le 16 septembre 2006.

Mon hommage :

"À notre tante Enriqueta, à mes sœurs Rosa et Josefina pour le connaître, à ma femme Simone qui partage mes sentiments",

À nos frères cousins Alfredo et à la famille,

À José María et Casimiro, fils de grands amis de nos parents,

A nos nouveaux amis,

Merci pour votre présence réconfortante que nous apprécions grandement.

Aujourd'hui est un jour de deuil, sombre comme la terre qui recouvre la dépouille de notre frère Pepico car nous allons entrer dans le passé de sa brève vie. Retournons à nos racines, retraçons nos propres traces et soulageons les souvenirs anciens et douloureux. Pas pour ouvrir de nouvelles blessures, car cet événement est un acte d'hommage affectueux et de reconnaissance. C'est le devoir le plus élémentaire de mémoire, de dignité et le besoin de retrouver son identité. C'est aussi, pour nous, d'avoir enfin un lieu où son nom ne sera pas effacé de l'existence. C'est aussi le moment de dire que 66 ans de silence n'ont pas été des années d'oubli.

Pepico, amers étaient les jours de la vie de nos parents, de nous, à force de souvenirs étranges et d'une longue attente à la suite de cette époque où l'Espagne était un pays d'absences et de silences. Quand une génération entière a été écrasée par un régime qui considérait l'ennemi

vaincu et croyait que le meilleur ennemi était l'ennemi mort. Mais toi, petite créature, dont étais-tu l'ennemi ? Décédé à l'âge de 3 ans, et non de mort naturelle, mais empoisonné pour être le fils d'un officier de l'armée républicaine. La soif de vengeance d'un médecin d'Albacete, du côté des vainqueurs, vous a laissé sans vie. Crime de la pire et de la plus inhumaine lâcheté !

Par haine des "rouges", le clergé refuse un enterrement religieux et un enterrement digne. Pour l'Église il était souillé de je ne sais quel péché. Comme si Dieu, s'il existe, n'aurait pas pu accueillir un être aussi pur et innocent.

Malheureusement, Antonio Machado avait raison lorsqu'il disait dans un de ses poèmes : « Petit Espagnol tu viens au monde, que Dieu te garde, l'une des deux Espagne doit te glacer le cœur.

Pepico, tu dors profondément. Mais écoutez : l'exil m'a volé ma Patrie, mais pas la Terre. Malgré tout, mes racines sont ici, là où je suis né. Quand mon heure viendra, je veux être avec toi. Tu ne seras pas seul !

Avec ces roses nous allons te dire au revoir, avec moins de douleur car désormais tu entreras dans la mémoire de tes étrangers : nos enfants, nos petits-enfants, nos amis et en leur nom et en notre nom à tous je te dis : Toi continuera d'être dans nos cœurs.

Hommage à Alfredito, notre cousin :

"Beaucoup voulaient voir dans la mort du dictateur la fin d'une des périodes les plus sombres de l'histoire de ce pays. Ils se trompaient, puisque sa mort ne signifiait qu'un point final dans la lutte qui avait commencé en juillet 1936 et dont la fin serait possible que jusqu'à ce que les centaines de milliers de personnes humiliées, assassinées, exilées reçoivent l'hommage et la dignité qu'elles méritent, dont un exemple nous amène ici aujourd'hui.

Joseph était né sous le signe de Caïn, fils d'un républicain, un péché d'une telle ampleur ne pouvait être payé que par la mort. Mais le régime franquiste lui réservait encore une surprise importante : entrer dans l'oubli, dans l'indifférence. Il n'était jamais né, il n'avait jamais existé. Por todo eso y desde el lugar donde él yace, les pido, les exijo, que en la medida de vuestras posibilidades luchéis por la defensa de los valores por los cuales José, indirectamente, dio su vida: la justicia, la igualdad y en definitiva la libertad.

Vous le lui devez, ainsi qu'aux centaines de milliers d'Espagnols qui ont donné leur vie pour ces valeurs.

Juan Ocaña Ocaña - Marsillargues (France) Août 2022

Annexe 3 Note personnelle de M.Ocana

Je me présente, J.Ocana, né en 1940 /Espagne, Albacete sur les terres où Cervantès (Quichotte).

Vécu jusqu'en 1947 avec ma mère et mes 2 sœurs.

Pendant guerre civile mon père officier intendance armée républicaine. Chargé organiser accueil des B.I.+37.000 volontaires 4 coins monde défendre République contre coup Etat Franco. **Pour installation** réquisitionner locaux (aidé la rébellion).Tâche valu(condamné mort par régime franquiste). Impossibilité nous approcher dut résigner partir seul p/exil.

A pied 700 kms Albacete/Perthus. Pour éviter être arrêté/amis chemins de fer /cédé tenue de cheminot, trousse outils /plans tracé voie ferrée jusqu'à frontière française /faisant semblant vérifier systèmes signalisations si garde civile passait dans parages. **Amis noté sur les plans** les gardes-barrières /qui l'hébergeraient sans crainte d'être dénoncé.

Après franchi Pyrénées arrêté par Gendarmes et conduit camp concentration d'Argelès/passa des mois dans des conditions d'hygiène...épouvantables.

A la déclaration de la guerre en septembre 1939/ s'engage au 22° Régiment volontaires étrangers./

Juin 1940 défaite.Prisonnier/Nord/allemands/Stalag, camp prisonniers de guerre/conventions internationales.

De suite Hitler apprend nombreux espagnols/faits prisonniers Demande à Franco quel sort doit-il leur réserver ? Franco hors d'Espagne pas d'espagnols : la Gestapo envoie 10.000 républicains à Mauthausen/2.000 survivront.

Mauthausen camp 3°C/pire. Chaque arrivée d'un convoi le Cdt leur disait : « Espagnols vous...par la cheminée. »

Mon père libéré le 6/5/1945 rejoint Mazamet/de la famille installée dans la région depuis 1920.

A sa libération mis 2 ans pour pouvoir correspondre voies détournées censure du courrier/économiser payer 2 guides nous faire franchir les Pyrénées à pied et clandestinement.

De notre côté, à Albacete, étions dans angoisse à l'idée que ce moment n'arriverait jamais.

Moi fréquenté école 1 an sans avoir appris à compter/à lire. Période où l'école n'apprenait pas, elle endoctrinait.

De cette année scolaire / souvenirs désordonnés. La matinée prière et catéchisme. Ensuite étions mis en rangs. Elève tête rang pièce bois forme boomerang déterminait bras main tendue chantions l'hymne Franco.

Passions heures jouer osselets, écouter histoire des rois, Colomb, batailles Franco envoyé par Dieu pour sauver Espagne de la vermine rouge/usage main le maître attachait le bras des gauchers bras gauche/diable. **Régulièrement sorties** aller grossir foule invitée manifester cortèges organisés et applaudir sans raisons.

Août 1947 bonne nouvelle : nous préparer à partir. Pas facile sortie Province la police exigeait un laissez-passer délivré motif précis : pour la journée visite parent prisonnier/temps indéfini si embauche et logement offerts par un employeur.

Pour obtenir visa ma mère a présenté certificat du propriétaire d'un petit hôtel à la Seo ami d'un guide chargé de nous faire franchir les Pyrénées jusqu'à Andorre où devait nous attendre notre père.

Pris train Albacete/Barcelonne ensuite autobus jusqu'à La Seo /crainte être refoulés ou emprisonnés police surveillait zones frontières arrêter ceux voulaient s'exiler.

Après quelques jours ma mère a pu mettre au point avec le passeur notre départ vers cette terre promise.

Pyrénées côté espagnol pas trop accidentés /versant d'Andorre est très incliné. **Le guide nous avait dit** : possible que nous soyons la cible des tirs gardes civils espagnols / territoire neutre. Si cela se présente, ce qui fut le cas, alors chacun pour soi / dans fuite, ne pas être pris de vitesse et chuter, visez un arbre pas trop distant contre lequel vous pourrez freiner votre course avant de repartir. **1er élan suis tombé/mon derrière** a servi de frein et à l'arrivée dans la vallée j'avais les fesses en sang.

Nous avons fait un peu de toilette au bord d'un ruisseau au village de San Julia où nous attendait un taxi loué par un des passeurs et sommes partis vers Les Escaldes pour retrouver mon père et pour moi faire enfin sa connaissance. **Ce fut un 15 août 1947.**

TEMOIGNAGE DE MON PERE

JOSE OCANA GARCIA - 1907-1989

N°4617 ARRIVEE A MAUTHAUSEN DEVENU LE N° 48294 APRES SUBSTITUTION SUR UN MORT

*

J'ai vécu ma vie de déporté comme un animal, sans me poser trop de questions métaphysiques, réfléchissant le moins possible, évitant les sentiments. Constamment aux aguets, me fondant dans la masse pour éviter les coups. J'étais devenu un être transparent avec un seul souci rester vivant, faire mentir le destin que nous prévoyait le Commandant du camp lorsqu'à chaque arrivée d'un convoi de prisonniers il nous disait : *« Vous êtes entré par cette porte et vous sortirez tous par la cheminée »*. En entendant cette prédiction je me disais qu'un jour la mort me traverserait. Souvent j'ai frôlé la mort, aussi pendant un laps de temps après ma libération je me suis considéré, aussi irréel que cela puisse paraître, non pas comme *« un rescapé »* mais comme *« un revenant »*

Pendant 5 ans j'ai vécu dans le froid, la faim, la peur, les mauvais traitements, l'inquiétude omniprésente en me posant chaque jour la question : POURQUOI ?

Pour avoir un début de réponse il me fallait apprendre à connaître le système dans lequel j'étais plongé, dans ce monde sans repère temporel et le comprendre pour pouvoir le combattre.

Ce sont les événements quotidiens qui m'apportaient un fragment de réponse qui, ajoutés les uns aux autres, m'ont permis d'arriver à la conclusion que nous étions les instruments d'une idéologie qui consistait à faire admettre qu'il existait une race supérieure : la germanique. Race à laquelle nous n'appartenions pas car pour nos bourreaux fanatisés par un endoctrinement qui nie à son adversaire sa qualité d'être humain, nous étions des *« sous hommes »*.

J'ai ensuite compris que dans le système concentrationnaire je valais que si j'étais productif de sorte que mon souci quotidien consistait à préserver mes forces pour être présent à l'appel du matin non pas pour produire au service des SS mais pour déjouer ainsi les plans de ceux qui voulaient m'asservir avant de m'anéantir moralement et pour finir physiquement. C'était aussi, face à la déchéance et à l'avitissement voulu par les SS, l'unique riposte qui me remplissait de courage. Chaque matin sur la place d'appel au passage du garde qui nous comptait je me disais en moi-même : *« espèce de criminel je suis là bien présent et debout. Franco ne m'a pas eu et toi tu ne m'auras pas ! »*.

Sur cette place j'étais UN parmi des centaines de milliers d'autres et il me fallait prendre conscience de rester ce UN capable de choisir mon attitude dans n'importe quelle circonstance afin de ne pas tomber dans le désespoir des autres ni dans les rouages du système nazi qui consistait à nous mépriser, à nous dégrader et à nous rendre haïssables aux yeux des gardiens pour leur donner des raisons de punir, de frapper, de nous épuiser par le travail forcé dans des conditions atroces. Au gré de leur humeur nous subissions des attentes interminables dans les nuits d'hiver, nus dans la neige et parfois arrosés d'eau pour mieux nous frigorifier et donner aux chiens ceux qui s'évanouissaient.

La mort était partout, nous la tenions en laisse. Elle était à la carrière, dans l'infirmierie, dans les salles de torture et de dissection, dans l'air par cette odeur âcre qui s'échappait sans discontinuité de la cheminée des fours crématoires, dans les yeux des camarades qui malades sentaient leur fin. Alors j'ai fait en sorte de m'y habituer et je m'étais entraîné à rentrer mes larmes lorsque je fermais les yeux d'un compagnon de litière qui au cours de la nuit agonisait contre moi et dont je devais supporter sa froideur cadavérique jusqu'à l'appel du matin où les corps étaient ramassés pour finir au four crématoire.

Le danger venait lorsque je sentais la fatigue me gagner et que mon organisme obéissait mal. Il me fallait alors puiser au fond de mes ressources pour ne pas me laisser envahir par un état d'incertitude, d'anxiété qui au milieu d'éléments hostiles pouvait m'amener vers la déchéance souhaitée par nos bourreaux.

Pour échapper à cette angoisse je m'investissais dans le Comité franco-espagnol de solidarité. Chaque soir dans nos baraques nous faisions le point de la situation au plan humain et dans nos lieux de travail. Désigner l'un d'entre nous pour prendre en charge un camarade blessé ou affaibli pour l'aider à gravir les 186 marches de la carrière et lui éviter d'être repéré par un garde qui n'aurait pas hésité à le rouer de coups mortels. Echanger avec le garde des cuisines les mégots de tabac recueillis dans la journée contre une ration de soupe supplémentaire à donner au malade afin de lui rendre les forces pour être présent à l'appel et lui éviter la chambre à gaz. Mettre en valeur, pour les besoins personnels des SS, les qualités professionnelles d'un camarade pour le sortir de la carrière et le mettre dans un lieu à l'abri d'où il pourrait mieux nous aider.

La méthode de nos bourreaux consistait à nous séparer afin de ne pas constituer des groupes parlant la même langue. Nous étions des espagnols, des français ; nous ne parlions pas la même langue mais nous nous comprenions parce qu'ensemble nous avions combattu le même ennemi : le nazisme. Sans être ensemble nous nous reconnaissons et c'était notre force.

Une autre méthode consistait à créer la discorde. Lorsque nous travaillions en équipe et que l'un d'entre-nous par défaillance exécutait une mauvaise tâche ce n'est pas sur lui que s'acharnait à coups de gourdins le garde mais sur ses compagnons pour faire en sorte que les punis en veillent au responsable et que naisse un sentiment de haine entre-nous.

En définitive je me disais que rester vivant c'était déjà une victoire contre ceux qui voulaient nous pousser au désespoir pour nous faire chavirer de l'état où l'on survit à peine à celui où l'on renonce à vivre en se jetant du haut du mur des «parachutistes» ou en s'accrochant à la clôture électrifiée.

Tu vois mon cher Jean dans cet univers effrayant, sans point de repère, sans sécurité, sans justice, j'ai puisé au fond de moi les forces nécessaires pour rester un HOMME même au risque d'être tué car je ne voulais pas changer pour ce en quoi les nazis voulaient me transformer : en sous-homme. Ils m'avaient dépouillé de tout, même de la vermine, mais il me restait une richesse : LA DIGNITE et l'ESPOIR de vous retrouver un jour.

Annexe 5 Attestation du ministère de la Justice espagnole



MINISTERIO
DE JUSTICIA

La Ministra de Justicia del Gobierno de España

Habiendo quedado acreditado que **D. JOSÉ OCAÑA GARCÍA**, Oficial del Ejército de la República, padeció persecución y violencia, a consecuencia de la Guerra Civil española, toda vez que se vio obligado a exiliarse en Francia –al ser condenado a muerte por los franquistas-. Voluntario del Ejército francés, al ser capturado, le deportaron a los Campos de Mauthausen, Gusen y Ebensee. Fue liberado, finalmente, el 6 de mayo de 1945. Falleció el 4 de marzo de 1989, en Francia; y

VISTO que **D. JOSÉ OCAÑA GARCÍA** tiene derecho a obtener la reparación moral que contempla el artículo 4 de la Ley 52/2007, de 26 de diciembre, por la que se reconocen y amplían derechos y se establecen medidas en favor de quienes padecieron persecución o violencia durante la guerra civil y la dictadura.

EXPIDE en su favor la presente **DECLARACIÓN DE REPARACIÓN Y RECONOCIMIENTO PERSONAL**, en virtud de lo dispuesto en el apartado 1 del artículo 4 de la citada Ley.

En Madrid, a 14 de noviembre de 2019



Dolores Delgado García

Annexe 6 Courriel de M. Ocana



Guillot Lola <guillot.lola37@gmail.com>

LH franco

9 messages

Jean OCANA <ocanajeau@orange.fr>
Répondre à : Jean OCANA <ocanajeau@orange.fr>
À : lola guillot <guillot.lola37@gmail.com>

25 avril 2023 à 13:49

Bonjour Mme Guillot,

Je vous communique certaines informations en pièces jointes, après les avoir scannées, car faute de temps je ne peux les résumer dans un autre format et je souhaite que vous puissiez les exploiter à votre avantage.

Voici des réponses directes à votre mail :

- Mon père a milité en Espagne au PSOE (partido socialista obrero español) et puis en France au sein du Parti Socialiste comme secrétaire de section à Mazamet (Tarn) car il avait estimé que le retour en Espagne était impossible de par l'assise de Franco à la suite d'une certaine reconnaissance de son régime par les Etats Unis en particulier. Son engagement en septembre 1939 dans l'armée française pour lutter contre le nazisme lui valait moralement son installation en France et refaire une nouvelle vie après une décennie tourmentée.

- C'est en 2016 à la lecture du livre de Gilbert Grellet "Un été impardonnable - 1936 la guerre d'Espagne et le scandale de la non intervention" que j'apprends à la page 196 que Pétain a fait octroyer à Franco la Légion d'honneur en 1930. J'ai eu immédiatement un sursaut d'indignation à la fois de par mes origines espagnoles et de par sa responsabilité dont a été victime ma famille et aussi en tant que français car il ne faut pas oublier qu'en 1946 les Nations Unies ont condamné Franco pour son aide active aux forces de l'Axe (Allemagne nazie et Italie fasciste) de sorte qu'il était l'ennemi de la France et responsable dans ce conflit.

- Aussitôt avoir pris connaissance de cette Légion d'honneur à Franco j'ai interpellé la Grand Chancelier de l'Ordre et devant ses réponses fausses à mes arguments j'ai porté ma démarche auprès des Tribunaux Administratifs de Paris et devant leur rejet je suis entrain de porter le cas devant le Conseil d'Etat car mes avocats considèrent l'illégalité du décret qui empêche de retirer la distinction à une personne décédée.

- Tant que je n'aurai pas une réponse favorable à ma demande je continuerai mon combat avec tous les outils juridiques disponibles car défendre l'HONNEUR il en va de la DIGNITE de l'être humain ce dont les jeunes générations doivent s'en inspirer.

- Oui je parle l'espagnol couramment mais depuis ma cessation d'activité comme Consul je ne le pratique plus en France et je le garde en mémoire au cours de mes séjours dans ma famille à Albacete ou lors de mes conférences en Espagne. Il ne se passe pas un jour que ma pensée ne traverse les Pyrénées et que ma mémoire se traduise en espagnol.

Mon souhait le plus chaleureux c'est que nos échanges vous servent à transmettre cette période contemporaine car il n'y a rien de pire que l'OUBLI.

Très cordialement en attente de vos conclusions.

Jean Ocana

NOTE SUR LA LEGION D'HONNEUR A FRANCO

En avril 2016 j'ai sollicité le Grand Chancelier de l'Ordre de la Légion d'honneur pour qu'il demande au président de la République de retirer la décoration au dictateur espagnol Franco. Cela m'a été refusé sous prétexte que cela n'était pas possible pour une personne décédée.

Sur les conseils de mon avocate M^oToloudi et du professeur émérite en droit public M. Hochmann j'ai déposé en avril 2017 une requête auprès du Tribunal Administratif de Paris pour contre-dire la raison invoquée par la Chancellerie car s'agissant d'un ressortissant étranger le principe du contradictoire ne lui est pas applicable puisqu'il n'est pas membre de l'Ordre contrairement aux titulaires français.

Hélas en février 2018 le Tribunal Administratif a rejeté notre demande en concluant dans les mêmes termes que la Chancellerie et évitant ainsi de créer un précédent ouvert à d'autres dictateurs. A la suite de cette décision que je considère non fondée juridiquement j'ai aussitôt fait appel en avril 2018 et suis en attente du jugement.

Entre-temps j'imagine que le Grand Chancelier, doutant de son droit, a donné un avis favorable au Président de la République pour signer en novembre 2018, sans aucune publicité, un décret qui modifie le Code de l'Ordre qui désormais dit dans son article R135-6 « qu'aucune action en retrait ne peut être poursuivie ou engagée contre une personne décédée ». Honte aux signataires de ce décret «félon» car au travers du cas Franco d'autres dictateurs coupables de crimes contre l'humanité : Mussolini, Ceausescu, Bokassa et j'en passe vont devenir en quelque sorte des « immortels » dans l'Ordre de l'une des plus prestigieuses Institutions de notre République. Insulte aux plus hauts dignitaires de cette décoration dont la plupart reposent au Panthéon pour leur valeur humanistes, intellectuelles et de résistants. Amalgame insupportable !

Mon sentiment aujourd'hui est de craindre que par l'influence du Grand Chancelier, grand défenseur de Franco de façon impartiale, pour preuve le contenu de ses conclusions fournies au Tribunal, ce décret soit retenu alors même que nous sommes en procédure et qu'on ne modifie pas les règles du jeu dans une procédure juridique en cours.

Le 15 mars dernier lors du sommet franco-espagnol à Montauban le Président Macron a rendu un vibrant hommage à M. Azaña dernier président de la République espagnole et il a eu des paroles fortes : « Nous n'oublierons jamais les nombreux Républicains espagnols qui se sont joints à la résistance française et nous ont permis de rester libres ».

De grâce Monsieur le Président retirez la Légion d'honneur au dictateur Franco qui a fait de l'Espagne le pays, après le Cambodge, où il y a le plus de victimes pour raison politique. N'oubliez pas que le régime franquiste a été condamné par l'ONU et l'Europe pour crimes contre l'Humanité et qu'il s'est rangé, dès la première heure, aux côtés des pires ennemis de la France : Hitler et Mussolini. Par ce geste vous rendriez justice à tous les combattants de la liberté.

Jean Ocana, Marsillargues (34) le 31 mars 2021

MES OBSERVATIONS SUR LES PROTAGONISTES DANS LE CAS DE LA LEGION D'HONNEUR A FRANCO

LE GENERAL PUGA GRAND CHANCELIER DE L'ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR :

Je le dénonce pour avoir proposé au Président de la République de prendre un décret, en cours de procédure, qui empêche désormais de retirer la décoration à une personne décédée spécifiquement pour faire obstacle au cas Franco et du coup à : Mussolini, Ceausescu, Bokassa, Kadhafi et tant d'autres et dans la liste d'attente un certain Poutine.

Dans la procédure il a présenté des mémoires contradictoires qui reflètent sa fidélité au corps militaire et son abus de pouvoir au service de son idéologie partisane reconnue ultradroitière, catalogué comme un « gourou » par les observateurs de la vie publique. Il va même à estimer qu'« il n'appartient certainement pas au Grand Chancelier ni au Président de la République de décider quelles sont les personnes qui, dans l'Histoire, et plus encore lorsqu'il s'agit de l'Histoire d'un pays étranger, doivent être considérés comme dignes d'éloges ou au contraire de réprobation ». Comme si Macron se privait de réviser l'histoire !

En tant que serviteur de l'État et Grand Chancelier de l'Ordre il bafoue les recommandations faites par un ancien membre du Conseil de l'Ordre, qui signalait que : «l'idéal que le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, préoccupé de remplir dignement sa haute mission, cherche à faire prévaloir, serait d'éviter aucun contact entre la Légion d'honneur et une flétrissure ou une tache, quelle que soit l'époque à laquelle elle se serait produite et de pouvoir faire justice, quelle que soit la date à laquelle il est saisi ». En effet la tache ne disparaît pas avec le criminel et fort heureusement le décès ne la rend pas indélébile. En ignorant ce précepte le Grand Chancelier commet une forfaiture par les graves infractions aux devoirs de sa charge en tant que garant de l'honorabilité de l'Institution.

Il conteste, entre autres, mon intérêt à agir concernant l'assassinat de mon petit frère à l'âge de 3 ans par un pédiatre franquiste, par la suite volontaire auprès de l'armée allemande sur le front de Stalingrad. Ce médecin se vengea de mon père qui, en tant qu'officier républicain, avait réquisitionné ses bureaux pour les mettre à la disposition d'André Malraux membre des brigades internationales dont le siège était à Albacete. Il considère que le récit de ma sœur sur ce drame n'est « qu'une confession faite 66 ans après les faits et tenus par une personne âgée de quelques années ». Argument malhonnête car de son côté dans un entretien en janvier 2022 accordé au journal Paris-Match, sous le titre -Rencontre avec le Général Puga, seigneur de la Légion d'honneur- il raconte qu'à l'âge de 8 ans il accompagne sa mère pour rendre visite à son père emprisonné à Fresnes condamné à 5 ans de prison et rayé de l'armée pour

avoir participé au putsch d'Alger en 1961 ayant pour but de renverser la République. Lui peut se prévaloir d'une bonne mémoire pour le ressenti face à son père reprimé et pas sa sœur témoin du drame. Il me reproche aussi: « mon obstination déraisonnable à maintenir mes demandes malgré les explications complètes qui m'ont été fournies ».

La Chancellerie étrange institution qui interprète le Code à géométrie variable selon le bon vouloir de son Grand Chancelier. Pour preuve le Code stipule que « nul ne peut prétendre à une nomination s'il a été condamné par la justice française ». Or le 30 avril 2007 est nommé Chevalier de la Légion d'honneur le lâche meurtrier d'un officier supérieur français demeuré fidèle à la République au cours de la guerre d'Algérie. Un autre acolyte a été décoré alors qu'il se trouvait en prison pour sa participation au meurtre.

Dès le début de la procédure le Général Puga a fait preuve d'un acharnement à démontrer l'honorabilité de Franco et le mérite de sa décoration mettant en avant ses qualités militaires et son rôle majeur dans la guerre du Rif durant laquelle il se lie d'amitié avec Pétain qui lui attribuera la Légion d'honneur. Je ne pense pas qu'en bombardant au gaz moutarde les populations du Rif faisant plus de 8.000 victimes civiles, malgré l'interdiction par les traités internationaux, et ensuite durant la guerre civile espagnole en bombardant les colonnes de civils qui fuyaient le terrorisme infligé par les troupes franquistes dans le sud de l'Espagne soit un exemple de grandeur militaire. Sans les aides fournies par Hitler et Mussolini les qualités militaires de Franco seraient tombées du haut de son néant. Et aussi quel toupet de le désigner comme un grand Chef d'État alors qu'il a été, jusqu'à sa mort, un dictateur qui a fait de l'Espagne le pays au monde, après le Cambodge, où il y a le plus grand nombre de disparus parce qu'opposants encore enfouis dans des fosses communes et des milliers d'enfants volés aux mères républicaines pour être vendus à des familles franquistes et qui peut-être dans leur vie croisent leur vraie mère sans le savoir.

LE PRESIDENT MACRON :

IL s'était engagé à redonner du lustre à la distinction suprême de la République. Force est de constater qu'il n'a pas tenu son engagement en particulier sur sa revalorisation. Sous sa présidence seul le mérite allait être glorifié, fin des médailles de la honte décernées à des dignitaires étrangers aux mains tachées du sang de centaines de milliers d'innocents. On peut lui rappeler aussi que cette revalorisation ne s'arrête pas à la porte du cimetière.

Macron le spécialiste du « en même temps » va à Montauban rendre hommage à Azaña, dernier Président de la II^e République espagnole avec des paroles fortes : « Nous n'oublierons jamais les nombreux Républicains espagnols qui se sont joints à la résistance française et nous ont permis de rester libres » et d'un autre côté il signe un décret protégeant la Légion d'honneur de Franco et de ses acolytes. Ce faisant il déshonore la mémoire de ces centaines de milliers de républicains espagnols faisant

fi de l'Histoire car Franco, il ne faut pas l'ignorer, fut l'ennemi de la France durant la II^e guerre mondiale de par son alliance active avec les forces de l'Axe ce qui a été condamné le 12 décembre 1946 par les Nations Unies qui constatait que : « Franco, en dépit des protestations réitérées des Alliés, a fourni une aide très importante aux Puissances ennemies » ce qui par la suite ne l'a pas empêché d'accueillir et de protéger des milliers de hauts responsables nazis qui ont pu mettre en place des réseaux internationaux pour l'évasion de criminels nazis. De son côté en mars 2006 le Conseil de l'Europe a condamné le franquisme au niveau international et fixé la journée du 18 juillet 2006 comme « Journée officielle de condamnation du régime de Franco »

Par ce principe du « en même temps », cette pensée complexe de Macron, fait qu'il se trompe d'Histoire et réécrit son propre roman national au point de vouloir réhabiliter aussi Pétain le grand ami de Franco et ordonnateur de sa Légion d'honneur.

En sa qualité de Grand Maître de l'Ordre de la Légion d'honneur en protégeant par décret les criminels titulaires de cette haute distinction il commet lui aussi une grave infraction au devoir de sa charge et institue, en quelque sorte, un « PANTHEON DES INTOUCHABLES DANS L'ORDRE DE LA LEGION D'HONNEUR ». Ce n'est pas faute de l'avoir interpellé personnellement par lettre et aussi par mon conseiller juridique qui l'a rencontré à l'Élysée le 29 mars 2021 lors de la remise du rapport sur le Rwanda dont il en était cosignataire. En aparté il lui a parlé du cas Franco et remis une lettre accompagnée d'une note développant 3 possibilités de lui retirer la décoration sans ouvrir la boîte à Pandore. Il lui a répondu qu'il était au courant du cas et a tendu les documents à son chef de camp. Depuis silence total !

Comme Président de la République et Grand Maître de l'Ordre il a la possibilité de prendre un autre décret qui permettrait alors de retirer la décoration à Franco faute de quoi l'Histoire le retiendrait comme coupable d'ignominie, de perte de sens et de valeur pour les personnes qui se voient attribuer la même distinction ce qui reviendrait à considérer qu'elle glorifierait le meilleur comme le pire ou alors comme disait Jules Renard : « En France, le deuil des convictions se porte en rouge et à la boutonnière » mais aussi sur le cercueil comme pour Papon qui lors de ses obsèques son Avocat l'a accrochée afin, disait-il, qu'elle «veille sur son âme pour l'éternité ».

L'Espagne a retiré la dépouille de Franco de la basilique du « Valle de los Caidos », opération bien plus difficile et risquée dans le contexte des forces politiques ultradroitières fortement opposées à cette opération et qui n'est que justice car c'était une insulte aux victimes qu'il puisse encore reposer auprès de plus de 20.000 prisonniers-esclaves républicains qui ont érigé ce monstre d'architecture dans la roche voulu à la gloire du dictateur. Elle vient de retirer toutes les décorations et titres de noblesse obtenus du fait de la dictature. La France, pays des droits de l'Homme, serait incapable de lui retirer sa Légion d'honneur et d'insulter ainsi les dignitaires titulaires de la plus haute distinction de la République récompensés pour leurs valeurs humanistes, intellectuelles et pour des actes de résistance au fascisme incarné par Franco. Amalgame insupportable !

LES TRIBUNAUX :

Le Tribunal Administratif de Paris par décision du 16 février 2016 a rejeté ma requête au motif que : « en l'absence de dispositions expresses dans le Code de la Légion d'honneur prévoyant le retrait d'une distinction à titre posthume, le Grand Chancelier ne peut proposer un retrait en application de l'article R135.2 si l'étranger à qui la distinction a été accordée est décédé ». Ce motif est irrecevable car cet article ne mentionne pas le mot décédé, de sorte que faute d'une disposition expresse le doute devrait revenir en faveur du requérant. C'est bien cette absence de disposition qui a poussé le Grand Chancelier à présenter au Président de la République une modification au Code qui dans son article R135-6 du 21 novembre 2018 stipule « qu'aucune action en retrait ne peut être poursuivie ou engagée contre une personne décédée ». A noter la mention sournoise « poursuivie » qui voudrait nous mettre hors-jeu en cours de procédure.

La Cour Administrative d'Appel de Paris par décision du 18 novembre 2022 a estimé « qu'il n'y a plus lieu de statuer en l'absence d'effet utile » faisant état de l'application du décret du 21 novembre 2018. D'après de nombreux Juristes cette nouvelle habitude des juridictions administratives de refuser de juger en invoquant une absence d'effet utile est assez inquiétante.

Lors de l'audience le Juge rapporteur a désigné Franco de « Généralissime », et de « Chef d'État du Royaume d'Espagne » jamais le mot Dictateur n'a été prononcé alors qu'il l'a été jusqu'à sa mort en 1975. Quel aplomb ! Par moments ça donnait le sentiment d'entendre, par procuration, le représentant de la Fondation de défense de Francisco Franco.

Dans sa conclusion la Cour d'Appel ne dit pas ouvertement que je n'ai pas raison. Elle dit qu'il est inutile de juger puisque, même si j'avais raison, le nouvel article du Code s'opposera désormais au retrait. D'autre part la Cour d'Appel a curieusement négligé de faire valoir le retrait de la décoration décernée à Franco par le fait de l'irrégularité de l'attribution car les textes de l'époque (22 février 1928) précisaient que : « nul ne peut accéder à la Légion d'honneur à un rang supérieur à celui de Chevalier » confirmé dans l'article 12 du Code qui ajoute que : « nul ne peut être admis dans la Légion d'honneur qu'avec le premier grade de Chevalier ». La nomination était donc entachée d'irrégularité puisque décernée directement au rang d'Officier et peu de temps après à celui de Commandeur. Dès lors le Tribunal aurait dû retenir cette irrégularité pour annuler les actes administratifs d'attribution s'il avait été animé d'impartialité.

Jean Ocana, Marsillargues, le 17 Janvier 2022

Bibliographie

ALIX Erwan. Comme lui, ils ont refusé la Légion d'honneur, *OUEST France* [en ligne], mis en ligne le 01/01/2015, [consulté le 12 juillet 2022]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/culture/thomas-piketty-comme-lui-ils-et-elles-ont-refuse-la-legion-dhonneur-3092826>

ANDURAIN Julie, « Al Huceima (6-8 septembre 1925) : modèle de RETEX et première opération combinée de l'histoire », Centre de doctrine d'emploi des forces, lettre du RETEX-RECHERCHE n°25. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : https://www.c-dec.terre.defense.gouv.fr/images/documents/retex/25_al-Huceima.pdf

BACHOUD Andrée, *Franco, ou la réussite d'un homme ordinaire*, Paris, Fayard, 1997, p.60-61. [consulté le 23 février].

BAUDET Marie-Béatrice, « Franco, la médaille du déshonneur », *Le Monde* [en ligne], mis en ligne le 28/05/2018, [consulté le 13 mai 2022]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/05/28/franco-la-medaille-du-deshonneur_5305572_3224.html

BENNASSAR Bartolomé. *Franco Francisco - (1892-1975)* [en ligne], Encyclopædia Universalis, [consulté le 22 avril 2022]. Disponible sur : <http://www.universalis-edu.com.proxy.scd.univ-tours.fr/encyclopedie/francisco-franco/>

BENNASSAR Bartolomé. *Franco. Enfance et adolescence*, Paris, Éditions Autrement, coll. « Naissance d'un destin », 1999. [consulté le 04 mars 2023].

CANAL Jordi, BABY Sophie, LUIS Jean-Philippe et al., « Chapitre 16 - La construction de l'État franquiste », dans : *Histoire de l'Espagne contemporaine. De 1808 à nos jours*, sous la direction de CANAL Jordi, MICHONNEAU Stéphane, BABY Sophie et al. Paris, Armand Colin, « Collection U », 2014, p. 205-224. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/histoire-de-l-espagne-contemporaine--9782200285098-page-205.htm>

CODE DE LA LEGION D'HONNEUR, DE LA MEDAILLE MILITAIRE ET DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE. *Législation et règlementation*. [en ligne]. [consulté le 12 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/sites/default/files/files/Code%20de%20la%20Legion%20d'honneurV19.pdf>

D'AMONTOIR Yann-Olivier, COOREVITS Eric. La Légion d'Honneur ne sera pas retirée au Général Franco, dictateur de l'Espagne pendant 40 ans [en ligne]. *Franceinfo*, 31/03/2021. [consulté le 22 avril 2022]. Disponible sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/herault-la-legion-d-honneur-ne-serapas-retiree-au-general-franco-dictateur-de-l-espagne-pendant-40-ans-2023249.html>

DUCOULOMBIER, R. *Une guerre coloniale oubliée : le Rif, 1921-1926. La vie des idées* [en ligne], mis en ligne le 08/10/2008, [consulté le 11 mai 2022]. Disponible sur : <https://laviedesidees.fr/Une-guerre-coloniale-oubliee-le.html>

DUCOURTIAL-REY Claude. « Légion d'honneur », [en ligne], Encyclopædia Universalis [consulté le 12 mai 2022]. Disponible sur : <http://www.universalisedu.com.proxy.scd.univ-tours.fr/encyclopedie/legion-d-honneur/>

EL CORTE MILITAR. Uniformes militaires espagnols: gala y especial relevancia en el Ejército de Tierra [en ligne]. [consulté le 12 décembre 2022]. Disponible sur : <https://www.elcortemilitar.com/blog-sastreria-madrid-el-corte-militar/84-uniformes-militares-espanoles-gala-especial-relevancia-tierra>

EQUIPE EDITORIAL, ETECÉ. Franquismo. *Encyclopédie Humanidades*. [en ligne], mis en ligne le 03/09/2016, [consulté le 06 mars 2023]. Disponible sur : <https://humanidades.com/franquismo/>

FERRI Mathieu, « Un fils de républicain espagnol se bat pour faire retirer la Légion d'honneur décernée à Franco », *France Bleu* [en ligne], mis en ligne le 21/06/2018, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.francebleu.fr/infos/societe/video-un-fils-de-republicain-espagnol-se-bat-pour-faire-retirer-la-legion-d-honneur-de-franco-1529602174>

FRANCE. Décret n° 2018-1007 du 21 novembre 2018 modifiant le code de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire, Légifrance [en ligne], [consulté le 26 avril 2023]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000037629783>

FRANCE PHALERSITIQUE. Ordre de la Légion d'honneur [en ligne]. [consulté le 19 mai 2022]. Disponible sur : http://www.france-phaleristique.com/legion_honneur_croix_3_republique.htm

FUNDACIÓN NACIONAL FRANCISCO FRANCO. *Biografía de Francisco Franco Bahamonde* [en ligne]. [consulté le 14 mai 2022]. Disponible sur : <https://fnff.es/paginas/321187224/biografia-de-francisco-franco-bahamonde.html>

FUSI AIZPURÚA Juan P. "Franco Bahamonde, Francisco." *Diccionario Biográfico Español*. Real Academia de la Historia, [en ligne], [consulté le 03 mars 2023]. Disponible sur : <https://dbe.rah.es/biografias/9565/francisco-franco-bahamonde>.

HERNÁNDEZ Carlos, La justicia francesa rechaza retirar la Legión de Honor al dictador Franco, *EL Diario ES* [en ligne], mis en ligne le 27/02/2018, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : https://www.eldiario.es/sociedad/justicia-francesa-legion-honor-franco_1_2250207.html

LAROUSSE. Francisco Franco. Larousse.fr. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : https://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Francisco_Franco/120173

LAROUSSE. Guerre civile d'Espagne. Larousse.fr. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre_civile_d_Espagne/118441

LAROUSSE. RIF. Larousse.fr. [en ligne]. [consulté le 05 mars 2023]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/mont/Rif/141003>

LEGION D'HONNEUR. *Critères d'attribution* [en ligne]. [consulté le 14 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/criteres-dattribution/104>

LEGION D'HONNEUR. *Droits et devoirs du décorés* [en ligne]. [consulté le 12 mai]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/droits-et-devoirs-du-decore/100>

LEGION D'HONNEUR. *Fondements et histoire* [en ligne]. [consulté le 13 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/fondements-et-histoire/103>

LEGION D'HONNEUR. *La Légion d'honneur en 10 questions* [en ligne]. [consulté le 14 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.legiondhonneur.fr/fr/page/la-legion-dhonneur-en-10-questions/108>

MARLY Mathieu , « La guerre du Rif (1921-1926), une guerre coloniale ? », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe* [en ligne], ISSN 2677-6588, mis en ligne le 01/03/21, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : <https://ehne.fr/fr/node/21489>

MITOYEN Juliette. Bardot, Marceau, Gardin : « ces personnalités qui ont refusé une décoration pour des raisons politiques ». *BFMTV*, [en ligne], mis en ligne le 04/04/2019, [consulté le 12 juillet 2022]. Disponible sur : https://www.bfmtv.com/culture/bardot-marceau-gardin-ces-personnalites-qui-ont-refuse-une-decoracion-pour-des-raisons-politiques_AN-201904040025.html

OUEST France. « Légion d'honneur de Franco. Le fils d'un Républicain espagnol demande son retrait », *Ouest France*. [en ligne], mis en ligne le 02/03/2018, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/politique/institutions/legion-dhonneur/legion-d-honneur-de-franco-le-fils-d-un-republicain-espagnol-demande-son-retrait-5599358>

PAYNE Stanley G, PALACIOS Jesús, Franco. *Una biografía personal y política*, Barcelone, 2014, p. 70. [consulté le 04 mars 2023]

POTTIER Jean-Marie, Pourquoi Franco a toujours sa Légion d'honneur, *Slate* [en ligne], mis en ligne le 22/02/2018, [consulté le 13 mai 2022]. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/157927/franco-retrait-legion-honneur-etranger-decede>

REVISTA RAMBLA. Piden la retirada póstuma de la Legión de Honor a Franco [en ligne], mis en ligne le 22/04/2016, [consulté le 10 mai 2022]. Disponible sur : <https://www.revistarambla.com/piden-la-retirada-postuma-de-la-legion-de-honor-a-franco/>

SAFFROY Frédéric, « La guerre du Rif dans L'Or et le sang, de Fabien Bedouel, Merwan Chabane, Maurin Defrance et Fabien Nury » [en ligne], *Stratégique*, 2017/2 (N° 115), p. 111-130. [consulté le 11 mai 2022]. Disponible sur : <https://www-cairn-info.proxy.scd.univ-tours.fr/revue-strategique-2017-2-page-111.htm>

SARANGA Sergi, “¿Cuáles eran las características del franquismo?”, *la Vanguardia* [en ligne], mis en ligne le 23/11/2020, [consulté le 06 mars 2023]. Disponible sur : <https://www.lavanguardia.com/vida/junior-report/20201123/49555718362/cuales-eran-las-caracteristicas-del-franquismo.html>

TARDIEU, André, « La Conférence d'Algésiras » [en ligne], Bibliothèque numérique Paris, p.417. [consulté le 10 mars 2023]. Disponible sur : <https://octaviana.fr/document/FJDNM003>